

DIRECTION DE LA COORDINATION
DES POLITIQUES PUBLIQUES
ET DE L'APPUI TERRITORIAL

Bureau de la coordination interministérielle
Et de l'environnement

Commune de FONCINE-LE-HAUT
Captage de la source du Bruillard

Arrêté n° DCPAT-BCIE-20190319-001

Arrêté portant déclaration d'utilité publique :

- de la dérivation des eaux souterraines
- de l'instauration des périmètres de protection

Arrêté portant autorisation de traiter et de distribuer au public de l'eau destinée à la consommation humaine.

LE PREFET DU JURA,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Officier de l'Ordre national du Mérite

- VU** le code de la santé publique & notamment les articles L.1321-1 à L.1321-10 et les articles R. 1321-1 à R. 1321-63 concernant les eaux destinées à la consommation humaine ;
- VU** le code de l'environnement & notamment les articles L.214-1 à L.214-6 sur les régimes d'autorisation et de déclaration, l'article L.214-18 sur les débits réservés, l'article L.215-13 relatif à l'autorisation de dérivation des eaux dans un but d'intérêt général et les articles R.214-1 à R.214-60 ;
- VU** le code général des collectivités territoriales ;
- VU** le code de l'expropriation ;
- VU** le code du domaine de l'Etat ;
- VU** le code de l'urbanisme & notamment les articles L.126-1 et R.126-1 à R.126-3 ;
- VU** le code de justice administrative ;
- VU** le code rural ;
- VU** le code forestier ;
- VU** l'arrêté du 22 novembre 1993 relative au code des bonnes pratiques agricoles ;
- VU** l'arrêté du 30 avril 2002 relatif au référentiel de l'agriculture raisonnée ;
- VU** les arrêtés du 11 septembre 2003 fixant les prescriptions générales applicables aux sondage, forage, création de puits ou d'ouvrage souterrains soumis à déclaration ainsi qu'aux prélèvements soumis à déclaration ou autorisation relevant de la nomenclature ;
- VU** l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine mentionnées aux articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique ;
- VU** l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif au programme de prélèvements et d'analyses du contrôle sanitaire pour les eaux fournies par un réseau de distribution, pris en application des articles R. 1321-10, R. 1321-15 et R. 1321-16 du code de la santé publique ;
- VU** l'arrêté du 20 juin 2007 relatif à la constitution du dossier de la demande d'autorisation d'utilisation d'eau destinée à la consommation humaine mentionnée aux articles R. 1321-6 à R. 1321-12 et R. 1321-42 du code de la santé publique ;
- VU** le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin Rhône-Méditerranée (SDAGE – RM) 2016-2021, adopté par le comité de Bassin et approuvé par le Préfet coordonnateur de bassin le 20 novembre 2015 ;

VU le Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) Rhône-Méditerranée 2016-2021 approuvé le 7 décembre 2015 ;

VU le récépissé de déclaration n° 39-2016-00173 concernant le prélèvement d'eau potable réalisé par la commune de FONCINE-LE-HAUT du 4 août 2016 ;

VU les délibérations de la commune de FONCINE-LE-HAUT, en date du 28 février 1997 et du 29 septembre 2017 demandant :

- de déclarer d'utilité publique :
 - la dérivation des eaux pour la consommation humaine,
 - la délimitation et la création des périmètres de protection des captages
- de l'autoriser à :

- délivrer au public de l'eau destinée à la consommation humaine, et par lesquelles la collectivité s'engage à indemniser les usiniers, irrigants et autres usagers des eaux de tous les dommages qu'ils pourraient prouver leur avoir été causés par la dérivation des eaux ;

VU le rapport de l'hydrogéologue agréé en matière d'eau et d'hygiène publique en date du 17 avril 2007 ;

VU la décision du tribunal administratif de BESANCON en date du 20 avril 2018 portant désignation de Madame Yolande GUYOTON en qualité de commissaire enquêteur ;

VU le dossier soumis à l'enquête publique ;

VU les pièces constatant que l'arrêté préfectoral n° DCPAT-BE-20180502-003 en date du 2 mai 2018 a été publié et affiché, qu'un avis au public d'ouverture d'enquête a été inséré dans deux journaux et que le dossier d'enquête est resté déposé en mairie pendant 19 jours consécutifs du 28 mai 2018 au 15 juin 2018 inclus dans la mairie de FONCINE-LE-HAUT ;

VU les avis et conclusions du commissaire enquêteur en date du 16 juillet 2018 ;

VU les avis du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques du Jura en date du 09 octobre 2018 et du 22 janvier 2019 ;

VU le document établi le 15 mars 2019 par la commune de FONCINE-LE-HAUT exposant les motifs et considérations justifiant le caractère d'utilité publique de l'opération, ci-annexé ;

CONSIDÉRANT QU' il convient de protéger les ressources en eau et que, dès lors, la mise en place des périmètres de protection autour du captage de la source du Bruillard ainsi que les mesures envisagées, constituent un moyen efficace pour faire obstacle aux pollutions susceptibles d'altérer la qualité de ces eaux destinées à la consommation humaine ;

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture du Jura :

ARRETE

DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE

ARTICLE 1^{ER} - DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE

Sont déclarées d'utilité publique au bénéfice de la commune de FONCINE-LE-HAUT :

- La dérivation des eaux pour la consommation humaine à partir du captage de la source du Bruillard situé sur la commune de FONCINE-LE-HAUT, conformément au plan annexé ;
- La création des périmètres de protection immédiate et rapprochée autour de ces ouvrages de captage et l'institution des servitudes associées pour assurer la protection des ouvrages et la qualité de l'eau.

ARTICLE 2 - AUTORISATION DE PRELEVEMENT

La commune de FONCINE-LE-HAUT est autorisée à prélever et à dériver une partie des eaux souterraines au niveau du captage de la source du Bruillard dans les conditions fixées par le présent arrêté.

ARTICLE 3 - CAPACITE DE POMPAGE – DEBIT CAPTE AUTORISE

Le volume maximum de prélèvement autorisé sur la source du Bruillard est le suivant :

- Débit de prélèvement horaire : 32 m³/heure
- Débit de prélèvement journalier : 400 m³/jour
- Débit de prélèvement annuel : 120 000 m³/an

Les installations doivent disposer d'un système de comptage permettant de vérifier en permanence ces valeurs conformément à l'article L.214-8 du code de l'environnement.

L'exploitant est tenu de conserver 3 ans les dossiers correspondant à ces mesures et de les tenir à la disposition de l'autorité administrative.

Afin de satisfaire les autres usages de l'eau situés à l'aval immédiat d'une part, et afin de maintenir l'intégrité des écosystèmes aquatiques d'autre part, l'excédent capté retournera au milieu naturel au plus près du point de captage.

ARTICLE 4 - CARACTERISTIQUES, LOCALISATION ET AMENAGEMENT DU CAPTAGE

Le captage de la source du Bruillard est situé en aval immédiat du centre de FONCINE-LE-HAUT. On y accède depuis la route départementale D437 qui traverse le village, en descendant la route desservant le camping et le terrain de football.

Le captage est situé en contrebas immédiat de la route, à la rupture de pente entre le talus et la vallée de la Saine, dans un pré bordé de peupliers à 12 mètres de la source. La source sourd des calcaires crétacés en rive droite de la Saine.

L'ouvrage est constitué d'une grande chambre de captage, aménagée à 4 mètres de profondeur et accessible par une trappe bétonnée munie d'un capot Foug fermant à clé. Elle recueille les eaux de 3 longs drains horizontaux maçonnées. Le ruisseau du trop-plein est busé et créé un petit cours d'eau affluent de la Saine à proximité du terrain de tennis situé à l'aval du captage. La conduite d'adduction gravitaire conduit l'eau vers la station de pompage située à côté du terrain de tennis. L'eau est ensuite refoulée vers les différents réservoirs avant d'être distribuée de façon gravitaire.

Localisation du captage :

Commune de FONCINE-LE-HAUT, au lieu-dit « La Plaine », sur la parcelle n° 97 - section AP

Code BSS : 05828X0010/S

Coordonnées Lambert 93 : X : 934 390 Y : 6 621 850 Z : 858 m

ARTICLE 5 - INDEMNISATION ET DROIT DES TIERS

La commune de FONCINE-LE-HAUT devra indemniser les propriétaires et exploitants des terrains situés dans les périmètres de protection de tout dommage qu'ils pourront prouver leur avoir été causés par l'instauration de ces périmètres.

Les indemnités qui peuvent être dues aux propriétaires des terrains ou aux occupants concernés sont fixées selon les règles applicables en matière d'expropriation pour cause d'utilité publique.

ARTICLE 6 - PERIMETRES DE PROTECTION DU CAPTAGE

Des périmètres de protection immédiate et rapprochée sont établis autour du captage de la source du Bruillard.

Ces périmètres s'étendent conformément aux indications du plan de situation, du plan cadastral et des états parcellaires annexés au présent arrêté.

Article 6.1 - PERIMETRE DE PROTECTION IMMEDIATE

Ce périmètre est constitué par des terrains appartenant en pleine propriété à la commune de FONCINE-LE-HAUT. Il doit rester propriété de la commune.

Afin d'empêcher efficacement l'accès du périmètre de protection immédiate à des tiers, ce périmètre est clos et matérialisé par une clôture et munie d'un portail fermant à clé. Son accès est interdit au public.

Les trappes et autres moyens d'accès aux ouvrages de captage doivent être verrouillées et étanches. Un grillage ou un clapet anti-retour est apposé au niveau des ouvertures, en particulier des surverses, afin d'éviter l'intrusion d'animaux ou des actes de malveillance.

Ce périmètre devra rester verrouillé et sera interdit à tous dépôts, installations ou activités autres que ceux nécessaires à l'exploitation et à l'entretien des ouvrages de captage. Il n'y sera fait usage d'aucun désherbant, la croissance des végétaux n'étant limitée que par la taille. Ce périmètre devra être maintenu déboisé et fauché régulièrement à la diligence de la commune.

Les ouvrages de captage doivent être maintenus en bon état et nettoyés régulièrement. Les opérations de maintenance et d'entretien des ouvrages doivent être consignées dans un carnet sanitaire, permettant d'en assurer la traçabilité (date, nature des travaux, opérateur, ...).

Le bon état et l'étanchéité de la canalisation transportant l'eau brute du captage au réservoir doivent être contrôlés régulièrement.

Article 6.2 - PERIMETRE DE PROTECTION RAPPROCHEE

Dans ces zones, les activités susceptibles de porter atteinte à la qualité de l'eau seront recensées et régulièrement contrôlées, pour, le cas échéant, mise en conformité avec la réglementation en vigueur.

Des servitudes sont instituées sur les parcelles du périmètre de protection rapprochée mentionnées dans les extraits parcellaires joints en annexe.

Prescriptions générales :

- Le périmètre de protection rapprochée est une *zone inconstructible* en dehors des parcelles situées en zones urbanisées ou en cours d'urbanisation définies par le document d'urbanisme communal opposable, et qui sont concernées par le périmètre de protection rapprochée A.
- Dans ce périmètre, les prairies existantes et les parcelles boisées seront maintenues.

Activités interdites :

A l'intérieur de ce périmètre sont interdits, sauf extension ou modification d'installations autorisées existantes, les équipements ou activités susceptibles de porter atteinte à la qualité de l'eau et en particulier :

- Les constructions de toute nature autres que celles nécessaires à l'alimentation en eau potable ;
- les installations classées pour la protection de l'environnement ;
- l'ouverture et l'exploitation de carrière et d'excavations diverses ;
- l'extraction de matériau alluvionnaire, les exhaussements et affouillements de sol ;
- l'installation de réservoir ou canalisations d'hydrocarbures ou de produits chimiques ;
- la création de forages ou de puits autres que ceux liés à l'exploitation ou à la surveillance des eaux destinées à la consommation humaine ;
- la recharge artificielle de la nappe ;
- la réalisation de réseau de drainage ;
- les canalisations autres que celles nécessaires au transport des eaux destinées à la consommation humaine ;
- les dépôts d'immondices, ensilage, déchets ménagers, agricoles et industriels ;
- l'entrepôt des déchets et des matières fermentescibles ainsi que la création même momentanée de stockages de fumiers et d'engrais artificiels ; les stockages de fumiers sont autorisés dans les PPR D ;
- l'épandage de matières de vidange ;
- l'épandage d'effluents industriels et urbains.

Activités réglementées :

➤ Entretien des voiries et autres infrastructures de transport

Le défrichage et l'entretien des abords des voies routières ou des chemins d'exploitation qui traversent le périmètre de protection sont réalisés par des moyens mécaniques à l'exclusion de tout traitement chimique.

Le périmètre de protection rapprochée est subdivisé en 4 sous-périmètres distincts, respectivement dénommés PPR A, PPR B, PPR C et PPR D dont les emprises sont précisées sur le document cadastral annexé à cet arrêté.

PPR A

Constitué des zones urbanisées ou en cours d'urbanisation sur la commune de FONCINE-LE-HAUT, à savoir :

- La partie centrale du village (de l'église au captage),
- Les constructions à proximité du captage sur :
 Le Rondelet, le Champ Simon, au Bas de Ville, à la Sainna, le Champ de la Chapelle,
 Les lotissements de Champ Poncet, de Champ Malin, du Chasal vieux, du Champ Petigny et des Bayards,
 Les maisons de la Grange Charnoz et du Rutilet.

Dans le PPR A sont interdits :

- l'utilisation de produits phytosanitaires.
- la mise en place d'abreuvoirs ou de mangeoires à moins de 50 mètres des limites du périmètre de protection immédiate.

Activités réglementées :

➤ **Constructibilité et assainissement des constructions dans le périmètre de protection rapprochée**

Dans la zone rendue constructible par le document d'urbanisme de la commune de FONCINE-LE-HAUT, les dispositifs d'assainissement des constructions devront être raccordés à un réseau collectif d'eaux usées.

➤ **Assainissement – stockages d'hydrocarbures**

- Les dispositifs d'assainissement des constructions existantes devront être soit raccordés à un réseau collectif d'eaux usées soit conformes aux prescriptions techniques de l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié par l'arrêté du 07 mars 2012 en matière d'assainissement non collectif.
 Toutes les installations d'assainissement non collectif devront faire l'objet d'un diagnostic par le Service public d'assainissement non collectif dans un délai d'un an à compter de la date de notification du présent arrêté. Les travaux de mise en conformité seront réalisés dans un délai de quatre ans à compter de la date du diagnostic.
- Les stockages d'hydrocarbures (fioul) à usage domestique ou agricole recensés dans ce périmètre de protection, doivent être placés sur une cuvette de rétention étanche et incombustible dont la capacité est au moins égale au volume du réservoir.
- Les bâtiments agricoles (siège ou lieu de stockage de produits ou de matériel de stabulation) seront autorisés à condition que leur bâti, stockages et rejets d'eaux usées soient conformes aux règlements en vigueur.

➤ **Route Départementale RD 437**

Toutes les précautions devront être prises pour éviter le transport des eaux de lessivage de la chaussée vers le captage communal notamment par l'installation d'un système de collecte de ces eaux le long de la chaussée avec évacuation de celles-ci en dehors du périmètre de protection rapprochée.

L'installation d'une protection le long de cette route dans le périmètre de protection rapprochée A permettrait d'éviter d'éventuels déversements de substances dangereuses et polluantes à proximité du captage.

Un plan d'alerte en cas de pollution routière devra être mis en place. Il comprendra :

- l'identification des procédures et personnes à contacter d'urgence par les services (gendarmerie, pompiers, garde pêche, etc.) ayant identifié la pollution ou l'accident ;
- les personnes seront contactées dans l'heure qui suit la pollution (Maire de la commune, Agence Régionale de Santé, Préfecture, gendarmerie) ;
- le plan comprendra la possibilité d'intervention dans la journée d'une société de dépollution chargée des premières mesures et interventions. Un contrat sera passé avec cette société au préalable pour une possibilité d'intervention immédiate.

PPR B

Il concerne les parcelles agricoles les plus sensibles situées à proximité des 2 ruisseaux du Ruitelet et de la Voigière, qui sont en relation avec la source captée.

Dans le PPR B sont interdits :

- l'utilisation de produits phytosanitaires ;
- l'épandage de fumure organique (fumiers, lisiers et purins).

PPR C

Il concerne les parcelles des zones agricoles sensibles du bassin d'alimentation.

Dans le PPR C sont interdits :

- l'utilisation de produits phytosanitaires ;
- l'épandage de fumure organique excepté l'épandage de fumier composté.

Activités réglementées :

➤ **Pratiques agricoles**

Les dispositions du Code de Bonnes Pratiques Agricoles, objet de l'arrêté du 22 novembre 1993, sont rendues d'application obligatoire.

Les quantités d'engrais minéraux ainsi que les produits phytosanitaires apportées doivent être consignées par les exploitants agricoles dans un cahier d'enregistrement.

Ce registre devra comporter au moins les informations suivantes : n° de parcelle, produit, quantité, date, conditions météorologiques.

La tenue de ce registre n'est pas nécessaire si les apports d'engrais font l'objet de plans de fumure à la parcelle et de bilans annuels établis par un organisme compétent.

Ces informations doivent être tenues à disposition de l'autorité sanitaire.

➤ **Epanrages de fumures organique et minérale**

Engrais organiques (fumier composté) :

Sur les parcelles du PPR C, seuls les épandages de fumier composté sont autorisés dans le respect des règles suivantes :

- ils sont formalisés dans les plans d'épandage des exploitations agricoles concernées ;
- les zones aptes à l'épandage sont situées sur des parcelles au sol aéré et suffisamment profond (> 20 cm) ;
- les épandages doivent être réalisés en période favorable et de forte activité végétative. Aucun épandage ne sera effectué sur sol gelé, enneigé, en période de forte pluie.
- Est considéré comme compost tout produit élaboré dans les conditions suivantes :
 - les andains font l'objet d'au minimum deux retournements ou d'une aération forcée ;
 - la température des andains est supérieure à 55°C pendant 15 jours ou à 50°C pendant six semaines. L'élévation de la température est surveillée par des prises de température hebdomadaires, en plusieurs endroits en prenant la précaution de mesurer le milieu de l'andain ;
 - les résultats des prises de température sont consignés sur un cahier d'enregistrement où sont indiqués, pour chaque site de compostage, la nature des produits compostés, les dates de début et de fin de compostage ainsi que celles de retournement des andains et l'aspect macroscopique du produit final (couleur, odeur, texture).

Fertilisation azotée totale (minérale et/ou organique) :

- inférieure à 80 unités d'azote par hectare de Surface Agricole Utile (S.A.U.) et par an.
- Les apports doivent être fractionnés et tenir compte des reliquats d'azote disponibles (plan de fumure prévisionnel).
- Implantation d'un couvert végétal d'hiver pour limiter les risques de lessivage après récolte.

PPR D

Activités réglementées :

➤ **Pratiques agricoles**

Les dispositions du Code de Bonnes Pratiques Agricoles, objet de l'arrêté du 22 novembre 1993, sont rendues d'application obligatoire.

Les quantités d'engrais et de produits phytosanitaires apportées doivent être consignées par les exploitants agricoles dans un cahier d'enregistrement comportant au moins les informations suivantes : n° de parcelle, produit, quantité, date, conditions météorologiques.

La tenue de ce registre n'est pas nécessaire si les apports d'engrais font l'objet de plans de fumure à la parcelle, ces plans de fumure devant intégrer les apports en produits phytosanitaires, et de bilans annuels établis par un organisme compétent.

Ces informations doivent être tenues à disposition de l'autorité sanitaire.

➤ **Epandages de fumures organique et minérale**

Engrais organiques :

Sur les parcelles du PPR D, les épandages de fumures organiques sont autorisés dans le respect des règles suivantes :

- ils sont formalisés dans les plans d'épandage des exploitations agricoles concernées ;
- les zones aptes à l'épandage sont situées sur des parcelles au sol aéré et suffisamment profond (> 20 cm) ;
- les épandages doivent être réalisés en période favorable et de forte activité végétative. Aucun épandage ne sera effectué sur sol gelé, enneigé et en période de forte pluie.

Fertilisation azotée totale (minérale et/ou organique) :

- inférieure à 80 unités d'azote par hectare de Surface Agricole Utile (S.A.U.) et par an sur les parcelles en prairie.
- inférieure à 120 unités d'azote par hectare de Surface Agricole Utile (S.A.U.) et par an sur les parcelles en culture.
- Les apports doivent être fractionnés et tenir compte des reliquats d'azote disponibles (plan de fumure prévisionnel).
- Implantation d'un couvert végétal d'hiver pour limiter les risques de lessivage après récolte.

Stockage des tas de fumier au champ :

Le stockage des tas de fumier au champ est autorisé sur les PPR D, selon les modalités suivantes :

- Le stockage au champ ou compostage est réalisé si le fumier est resté au moins deux mois sous les animaux ou sur fumière.
- Lors de la constitution du tas, le fumier doit être compact et non susceptible d'écoulement. Il doit tenir naturellement en tas et doit pouvoir être repris à l'hydrofourche.
- Le tas doit être constitué de façon continue pour disposer d'un produit homogène et limiter les infiltrations d'eau.
- La durée de stockage ne dépasse pas 10 mois et le retour sur un même emplacement ne peut intervenir avant un délai de 3 ans.

➤ **Utilisation de produits phytosanitaires – Herbicides**

Sur la totalité du périmètre de protection rapprochée D, l'utilisation des herbicides est restreinte aux usages pour lesquels il n'existe aucune autre alternative en matière de désherbage ou de lutte contre les adventices. Sont concernés l'entretien des voiries, les usages agricoles et non agricoles (particuliers ou collectivités).

ARTICLE 7 - PUBLICATION DES SERVITUDES

La notification individuelle du présent arrêté sera faite par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, aux propriétaires des parcelles comprises dans les périmètres de protection immédiate et rapprochée, ainsi qu'aux exploitants agricoles concernés.

Lorsque l'identité ou l'adresse d'un propriétaire est inconnue, la notification est faite au maire de la commune sur le territoire de laquelle est située la propriété soumise à servitudes, qui en assure l'affichage et, le cas échéant, la communique à l'occupant des lieux.

La commune de FONCINE-LE-HAUT, bénéficiaire de l'autorisation préfectorale, est chargée d'effectuer ces formalités. Elle conserve l'acte portant déclaration d'utilité publique et délivre à toute personne qui le demande les informations sur les servitudes qui y sont rattachées.

ARTICLE 8 - TRAVAUX - DELAIS DE MISE EN CONFORMITE

Réalisation de la clôture du périmètre de protection immédiate et sécurisation des ouvrages de captage dans un délai de 1 an à compter de la date de signature de cet arrêté.

Mise en place le long du chemin d'accès au terrain de camping, à partir du croisement de la RD437 et de ce chemin, d'une bordure CC permettant la collecte et l'évacuation des eaux pluviales à l'aval de la zone de captage, dans un délai de 2 ans à compter de la date de signature de cet arrêté.

Dans les terrains compris dans les périmètres de protection institués par le présent arrêté, il devra être satisfait aux obligations prévues à l'article 6 dans un délai de 1 an, en ce qui concerne les dépôts, activités et installations existant à la date de cet arrêté.

ARTICLE 9 - RESPECT DES SERVITUDES – SANCTIONS

Les propriétaires et exploitants des terrains compris dans les périmètres de protection devront subordonner la poursuite de leur activité au respect des obligations imposées pour la protection des eaux.

Non-respect de la déclaration d'utilité publique

En application de l'article L.1324-3 du code de la santé publique est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende, le fait de ne pas se conformer aux dispositions des actes portant déclaration d'utilité publique.

Dégradation d'ouvrages, pollution

En application de l'article L.1324-4 du Code de la santé publique est puni de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende le fait de :

- dégrader des ouvrages publics destinés à recevoir ou à conduire des eaux d'alimentation,
- laisser introduire des matières susceptibles de nuire à la salubrité dans l'eau de source, des fontaines, des puits, des citernes, des conduites, des aqueducs, des réservoirs d'eau servant à l'alimentation publique.

ARTICLE 10 - ALTERATION DE LA QUALITE DE LA RESSOURCE

En cas de dégradation de la qualité de la ressource en eau pour son usage « eau potable », la présente autorisation pourra être modifiée par arrêté préfectoral complémentaire et conduire à la mise en place de prescriptions plus contraignantes.

ARTICLE 11 - MAITRISE FONCIERE ET DE L'OCCUPATION DES SOLS DANS LES PERIMETRES DE PROTECTION RAPPROCHEE

Droit de préemption urbain. (Article L. 1321-2 du code de la santé publique)

Dans les périmètres de protection rapprochée de prélèvement d'eau destinée à l'alimentation des collectivités humaines, les communes ou les établissements publics de coopération intercommunale compétents peuvent instaurer le droit de préemption urbain dans les conditions définies à l'article L. 211-1 du code de l'urbanisme. Ce droit peut être délégué à la commune ou à l'établissement public de coopération intercommunale responsable de la production d'eau destinée à la consommation humaine dans les conditions prévues à l'article L. 213-3 du code de l'urbanisme.

Le droit de préemption urbain prévu à l'article L. 1321-2 du code de la santé publique peut être institué même en l'absence de plan local d'urbanisme (Art. R. 1321-13-3 du code de la santé publique).

Prise en compte dans les baux ruraux des prescriptions instituées dans les périmètres de protection rapprochée (Art. R. 1321-13-4 du code de la santé publique)

I. – La collectivité publique, propriétaire de terrains situés à l'intérieur des périmètres de protection rapprochée des points de prélèvement d'eau destinée à l'alimentation des collectivités humaines, qui entend prescrire au preneur des modes d'utilisation du sol afin de préserver la qualité de la ressource en eau, à l'occasion du renouvellement des baux ruraux portant sur ces terrains, notifie ces prescriptions au preneur dix-huit mois au moins avant l'expiration du bail en cours.

Si la collectivité notifie au preneur de nouvelles prescriptions avant la fin de son bail, mais au-delà du délai de dix-huit mois prévu au premier alinéa, les nouvelles prescriptions ne peuvent entrer en vigueur qu'après un délai de dix-huit mois à compter de cette notification.

II. – La notification prévue au I est faite par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte extrajudiciaire. Elle indique les motifs justifiant les prescriptions et les parcelles concernées et précise que la décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois.

TRAITEMENT & DISTRIBUTION DE L'EAU

ARTICLE 12 - MODALITES DE LA DISTRIBUTION - TRAITEMENT DE L'EAU

Le traitement actuel effectué à la station de pompage consiste en une filtration sur sable, une désinfection aux ultra-violetts au niveau de la conduite d'exhaure menant à la bache de 80 m³ puis une seconde désinfection par pompe doseuse de chlore directement dans la bache de reprise.

La commune de FONCINE-LE-HAUT est autorisée à traiter et à distribuer au public de l'eau destinée à la consommation humaine à partir du captage de la source du Bruillard, dans le respect des modalités suivantes :

- l'eau brute, avant distribution, fait l'objet d'un traitement de désinfection permanente.
- les performances du traitement de clarification - filtration des eaux de la source du Bruillard permettent de garantir en permanence, au lieu de mise en distribution des eaux, le respect des exigences de qualité fixées par le code de la santé publique pour le paramètre turbidité :
 - *Limite de qualité* : inférieure à 1,0 NFU
 - *Référence de qualité* : inférieure à 0,5 NFU
- le réseau de distribution et les réservoirs doivent être conçus et entretenus suivant les dispositions de la réglementation en vigueur.
- les eaux distribuées doivent satisfaire aux exigences de qualité fixées par le code de la santé publique et ses textes d'application.

Seuls peuvent être utilisés les produits de procédés de traitement des eaux destinées à la consommation humaine autorisés par la réglementation en vigueur.

Tout projet de modification de la filière de traitement ou des produits utilisés doit faire l'objet d'une demande d'autorisation préalable auprès du préfet.

Dans le cas d'une modification significative de la qualité de l'eau brute mettant en cause l'efficacité du traitement, la présente autorisation pourra être modifiée par décision préfectorale.

Rendement des réseaux de distribution :

Le réseau de distribution et les réservoirs doivent être conçus et entretenus suivant les dispositions de la réglementation en vigueur.

La commune de FONCINE-LE-HAUT veille au bon entretien et à l'étanchéité des canalisations de son réseau de distribution. Elle met en œuvre tous les moyens nécessaires pour diminuer les éventuelles fuites sur le réseau et améliorer le rendement du réseau.

Un rendement élevé (rapport entre les volumes mis en distribution et les volumes consommés par les usagers) doit être recherché en permanence. ***Un objectif de rendement minimal de 70 % est fixé.***

ARTICLE 13 - SURVEILLANCE ET CONTROLE SANITAIRE DE LA QUALITE DE L'EAU

Surveillance

La commune de FONCINE-LE-HAUT veille au bon fonctionnement des systèmes de production, de traitement et de distribution et met en œuvre un plan de surveillance de la qualité de l'eau qui comprend notamment :

- ***l'examen régulier des installations,***
- ***un programme de tests ou d'analyses sur des points déterminés en fonction des risques identifiés,***
- ***la tenue d'un fichier sanitaire consignnant l'ensemble des informations collectées au titre de la surveillance.***

Les résultats sont tenus à la disposition du directeur général de l'agence régionale de santé qui est également informé de tout incident susceptible d'avoir des conséquences pour la santé publique.

En cas de difficultés particulières ou de dépassements des exigences de qualité, la commune de FONCINE-LE-HAUT prévient l'agence régionale de santé dès qu'elle en a connaissance. Dans ce cas, des analyses complémentaires peuvent être prescrites.

Contrôle

La qualité de l'eau est contrôlée dans les conditions et selon un programme annuel défini par la réglementation en vigueur. Les frais d'analyses et de prélèvements sont à la charge de la commune de FONCINE-LE-HAUT. Si la qualité des eaux venait à se dégrader, il pourrait être procédé à une nouvelle définition des périmètres et des servitudes.

ARTICLE 14 - DISPOSITIONS PERMETTANT LES PRELEVEMENTS ET LE CONTROLE DES INSTALLATIONS

- Les captages devront être équipés d'un robinet de prise d'échantillon d'eau brute avant tout traitement.
- Les installations de traitement de l'eau doivent être équipées d'un robinet de prise d'échantillon de l'eau mise en distribution.
- Les agents de l'agence régionale de santé et du laboratoire agréé ont constamment libre accès aux installations autorisées.
- Les exploitants responsables des installations sont tenus de leur laisser à disposition le registre d'exploitation.

ARTICLE 15 - INFORMATION SUR LA QUALITE DE L'EAU DISTRIBUEE

Sont affichés dans les deux jours ouvrés suivant la date de leur réception et tenus à la disposition du public, à la mairie de la commune de FONCINE-LE-HAUT :

- l'ensemble des résultats d'analyse des prélèvements effectués au titre du contrôle sanitaire ;
- leur interprétation sanitaire faite par l'agence régionale de santé ;
- les synthèses commentées que peut établir ce service sous la forme de bilans sanitaires de la situation pour une période déterminée.

Les remarques essentielles formulées par l'agence régionale de santé concernant la qualité de l'eau et la protection de la ressource devront apparaître annuellement sur la facture d'eau de chaque abonné.

DISPOSITIONS DIVERSES

ARTICLE 16 - RESPECT DE L'APPLICATION DU PRESENT ARRETE

La commune de FONCINE-LE-HAUT, bénéficiaire de la présente autorisation, veille au respect de l'application de cet arrêté y compris des prescriptions dans les périmètres de protection.

Elle pourvoira aux dépenses nécessaires à l'application de cet arrêté tant au moyen de fonds disponibles sur le budget annexe dont pourra disposer la collectivité que des emprunts qu'il pourra contracter ou des subventions qu'il sera susceptible d'obtenir de l'Etat, d'autres collectivités ou d'établissements publics.

Tout projet de modification du système actuel de production et de distribution de l'eau destinée à la consommation humaine de la commune de FONCINE-LE-HAUT devra être porté à la connaissance du préfet, accompagné d'un dossier définissant les caractéristiques du projet.

ARTICLE 17 - DUREE DE VALIDITE

Les dispositions du présent arrêté demeurent applicables tant que le captage reste en exploitation et participe à l'approvisionnement de la collectivité dans les conditions fixées par celui-ci.

ARTICLE 18 - NOTIFICATIONS ET PUBLICITE DE L'ARRETE

Le présent arrêté est transmis au maire de la commune de FONCINE-LE-HAUT en vue de sa notification individuelle aux propriétaires et exploitants des parcelles concernées par le périmètre de protection rapprochée.

Le présent arrêté lui est également notifié en vue de la mise à disposition du public, de l'affichage en mairie pendant une durée de deux mois et de son insertion dans les documents d'urbanisme dans un délai maximal d'un an. Procès-verbal de l'accomplissement des formalités d'affichage est dressé par les soins du maire et adressé à la préfecture.

Le maire de la commune de FONCINE-LE-HAUT conserve l'acte portant déclaration d'utilité publique et délivre à toute personne qui le demande les informations sur les servitudes qui y sont rattachées.

Un avis de cet arrêté est inséré, par les soins du préfet et aux frais du bénéficiaire de l'autorisation, dans deux journaux locaux et régionaux.

Le maître d'ouvrage transmet à l'agence régionale de santé dans **un délai de 6 mois** après la date de la signature du présent arrêté, une note sur l'accomplissement des formalités concernant :

- la notification aux propriétaires des parcelles concernées par le périmètre de protection rapprochée,
- l'insertion de l'arrêté dans les documents d'urbanisme.

ARTICLE 19 - RECOURS

Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Besançon dans un délai de deux mois à compter de la date de notification ou de publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 20 - MESURES EXECUTOIRES

- Le secrétaire général de la Préfecture,
- Le maire de la commune de FONCINE-LE-HAUT,
- Le directeur général de l'agence régionale de santé de Bourgogne - Franche-Comté,
- Le directeur départemental des territoires du Jura,
- Le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bourgogne - Franche-Comté,

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Jura et dont une mention sera mise en ligne sur le site internet de la préfecture. Par ailleurs, une copie conforme sera adressée pour information au :

- Président du Conseil départemental du Jura ;
- Président de la Chambre d'agriculture du Jura ;
- Directeur régional de l'Office national des forêts ;
- Directeur du Bureau de Recherches géologiques et minières (BRGM) ;
- Directeur de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse ;
- Chef du service départemental de l'Agence française pour la biodiversité du Jura ;
- Chef du service départemental de l'office national de la chasse et de la faune sauvage du Jura.

19 MARS 2019

Lons-le-Saunier, le

Le Préfet,

Pour le préfet et par délégation
Le secrétaire général

Stéphane CHIPPONI

LE PRÉFET,

Pour le préfet et par délégation
Le secrétaire général

EXPOSE DES MOTIFS

Stéphane CHIPPONI

Mise en place des périmètres de protection du captage de « source du Bruillard »

La commune de Foncine-le-Haut est alimentée par un captage « source du Bruillard » situé au lieu-dit « La plaine ».

Cette source, en usage depuis 1963, permet l'alimentation en eau potable de toute la commune.

En leur qualité de responsable de la qualité de l'eau distribuée à la population, les communes doivent s'assurer que cette eau satisfait aux « normes de qualité de l'eau distribuée à la consommation humaine » définies par le décret n°2001-1220 du 20 décembre 2001.

Afin de protéger la ressource en eau destinée à la consommation humaine, les périmètres de protection doivent être délimités autour des points de prélèvement d'eau potable. La mise en œuvre de cette procédure est prévue par la circulaire du 24 juillet 1990.

La commune de Foncine-le-Haut a donc décidé de s'engager dans la mise en œuvre de la protection du captage de la source du Bruillard par délibérations du conseil municipal en date du 28 février 1997 et 29 septembre 2017.

Les études menées depuis cette date, et notamment le rapport de l'hydrogéologue, ont permis de définir les trois périmètres de protection suivants :

- un périmètre de protection immédiate (PPI) : celui-ci s'étend sur la (les) parcelle(s) cadastrée(s) n°AP97 d'une superficie de 1 800 m²,
- un périmètre de protection rapprochée (PPR) qui s'étend sur 2 139 000 m² (213,9 ha),
- un périmètre de protection éloignée (PPE).

La mise en place des périmètres de protection a pour objectifs :

- d'empêcher la dégradation des ouvrages de prélèvement,
- d'éviter le rejet de substances polluantes susceptibles d'altérer la qualité des eaux captées,
- de maîtriser le développement de toutes nouvelles activités incompatibles avec la préservation des ressources exploitées,
- de renforcer les dispositifs de prévention et de contrôle dans les zones de captage,
- de limiter le recours à des traitements coûteux et sophistiqués en préservant la qualité initiale de l'eau.

Afin de concilier les obligations réglementaires de protection de la ressource en eau potable et les contraintes qui en découlent sur les exploitations situées dans les périmètres à protéger, une étude complémentaire a été menée par la chambre d'agriculture du Jura prenant en compte la conformité entre les périmètres concernés et les plans d'épandage respectant la charte de l'AOP Comté.

Par délibération en date du 26/10/2018 le conseil municipal a sollicité un nouvel examen en CODERST pour la prise en compte des propositions faites par la chambre d'agriculture pour les épandages en PPRC et PPRD ainsi qu'un assouplissement des mesures de protection sur les parcelles présentant une pente supérieure à 7% en PPRD avec une profondeur de sol supérieure à 20 cm, des caractéristiques agronomiques acceptables, et situées à plus de 200 m d'un cours d'eau.

VU par le Préfet,
pour demeurer annexé à son arrêté de ce j
LONS-LE-SAUNIER, le 9 MARS 2019
LE PRÉFET,

Pour le préfet et par délégation
Le secrétaire général

Le CODERST a émis un avis favorable en date du 22/01/2019, considérant :

- L'épandage des fumiers compostés acceptable en période de forte activité végétative, sur des sols profonds en PPRC,
- Et l'épandage des matières organiques, en PPRD, dans le respect des règles sur les sols suffisamment profonds et aérés en période favorable et de fort développement végétal.

Stéphane CHIPPONI

Les prescriptions relatives à ces périmètres sont déclinées dans l'arrêté préfectoral de déclaration d'utilité publique. Bien que ces mesures impliquent certaines contraintes pour les propriétaires et exploitants des terrains concernés par la protection, il n'en demeure pas moins qu'elles sont sans commune mesure avec les bénéfices attendus en termes de sécurité publique. Ainsi, les périmètres de protection devraient permettre d'assurer, dans le futur, l'approvisionnement en eau potable de la commune de Foncine-le-Haut qui compte aujourd'hui 1 100 habitants, auxquels il convient d'ajouter, 75 gîtes et meublés de tourisme, 1 gîte de 40 places, 1 camping de 50 emplacements, 1 hôtel de 170 lits et 230 résidences secondaires. Par ailleurs, les exploitations agricoles sont également alimentées par le captage communal. On y recense un cheptel de 1 000 bovins environ et une fromagerie.

Dans cette optique, la commune de Foncine-le-Haut répondant aux objectifs précédemment visés, s'est engagée dans cette voie considérant que, dans un but d'utilité publique, elle permet de protéger la santé des générations présentes et futures, et s'inscrit dans une démarche de développement durable en préservant les ressources.

En conclusion, cette opération présente bien un intérêt général justifiant qu'elle soit déclarée d'utilité publique.

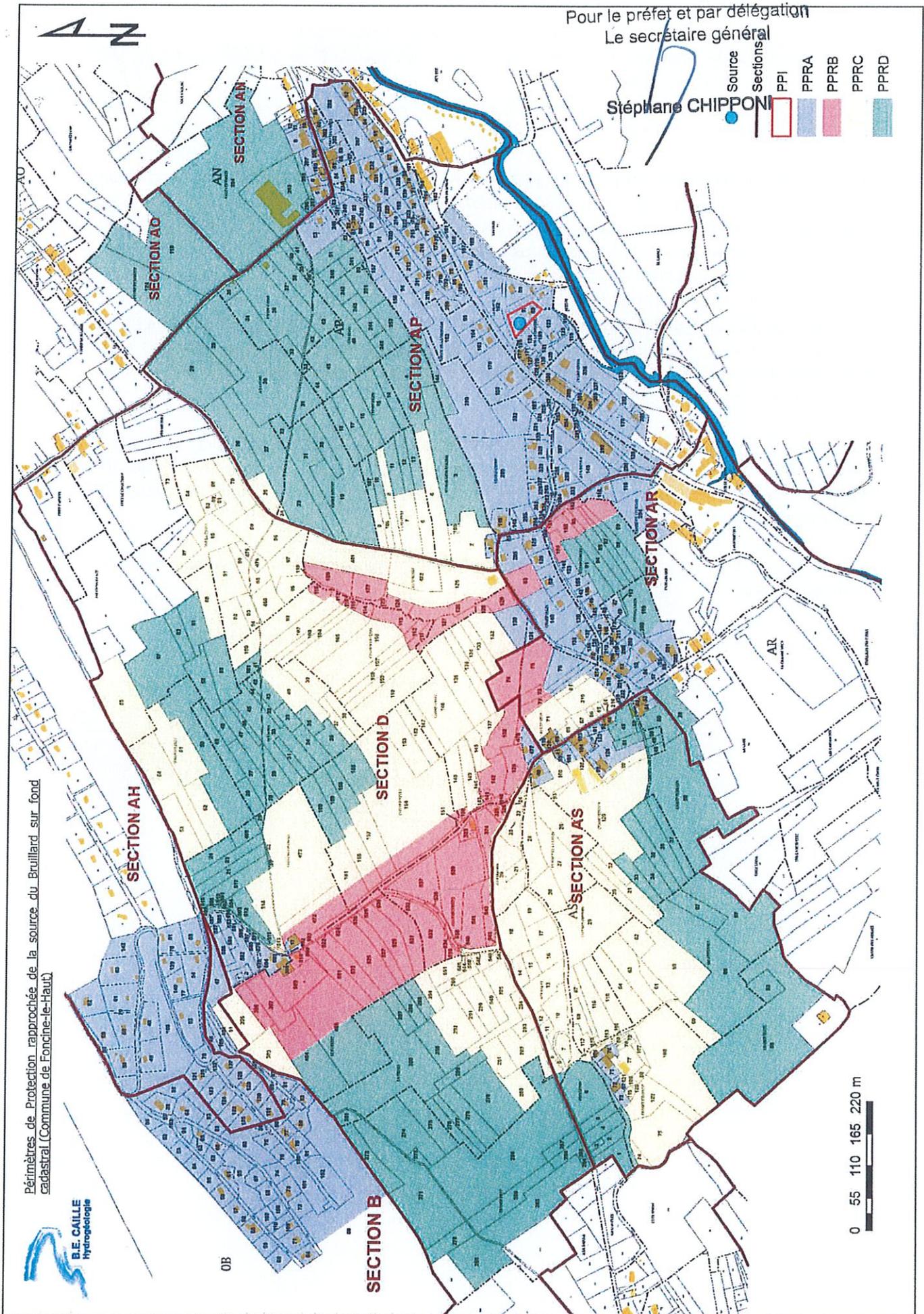
Le Maire

le 15/03/2019

Gilbert BONDEAU



VU par le Préfet,
pour demeurer annexé à son arrêté de ce jour
LONS-LE-SAUNIER, le 19 MARS 2019
LE PRÉFET,

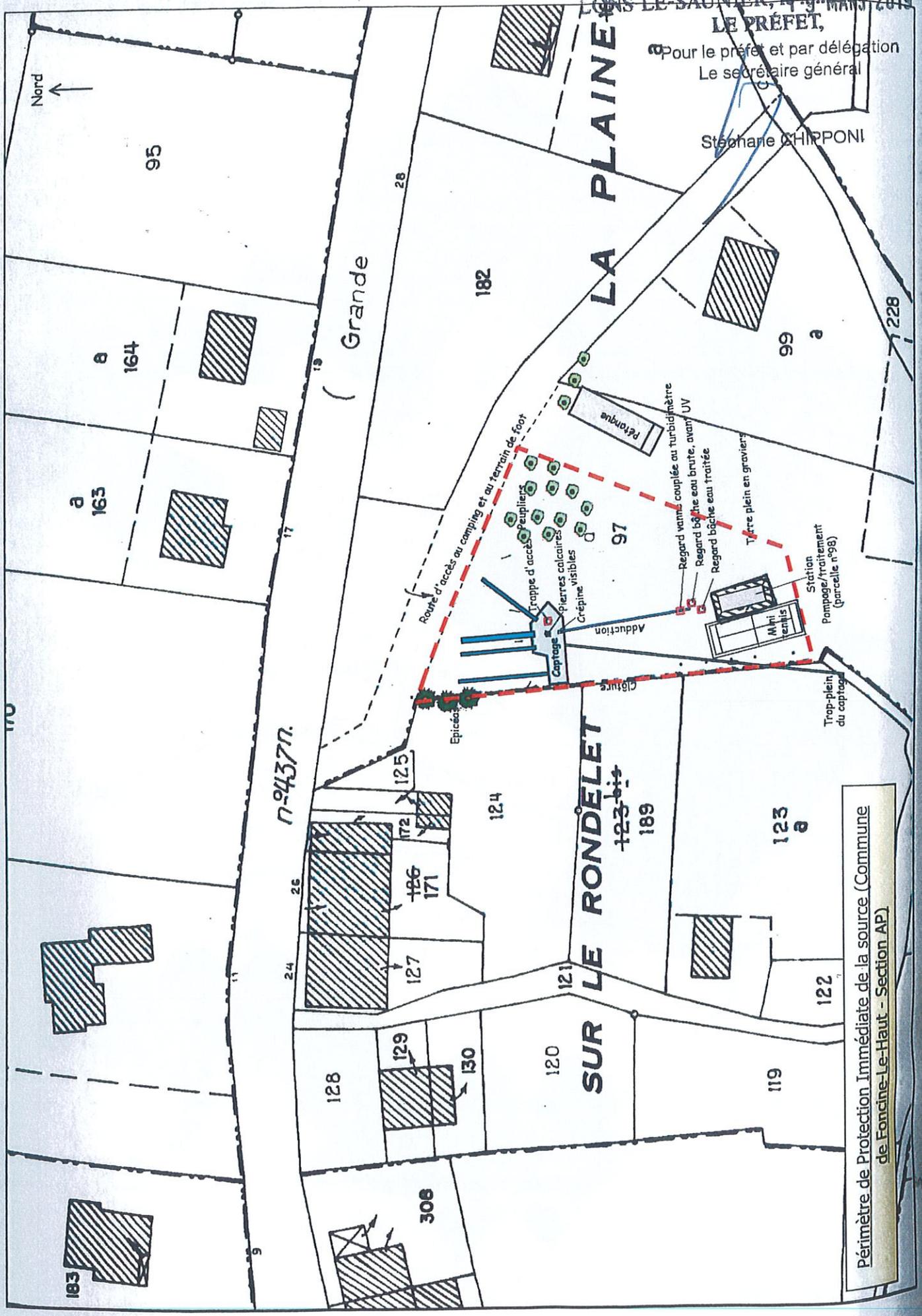


VU par le préfet,
pour demeurer annexé à son arrêté de ce jour
LOUIS LE SAUNIER, 14.9. MARS 2010

LE PRÉFET,

Pour le préfet et par délégation
Le secrétaire général

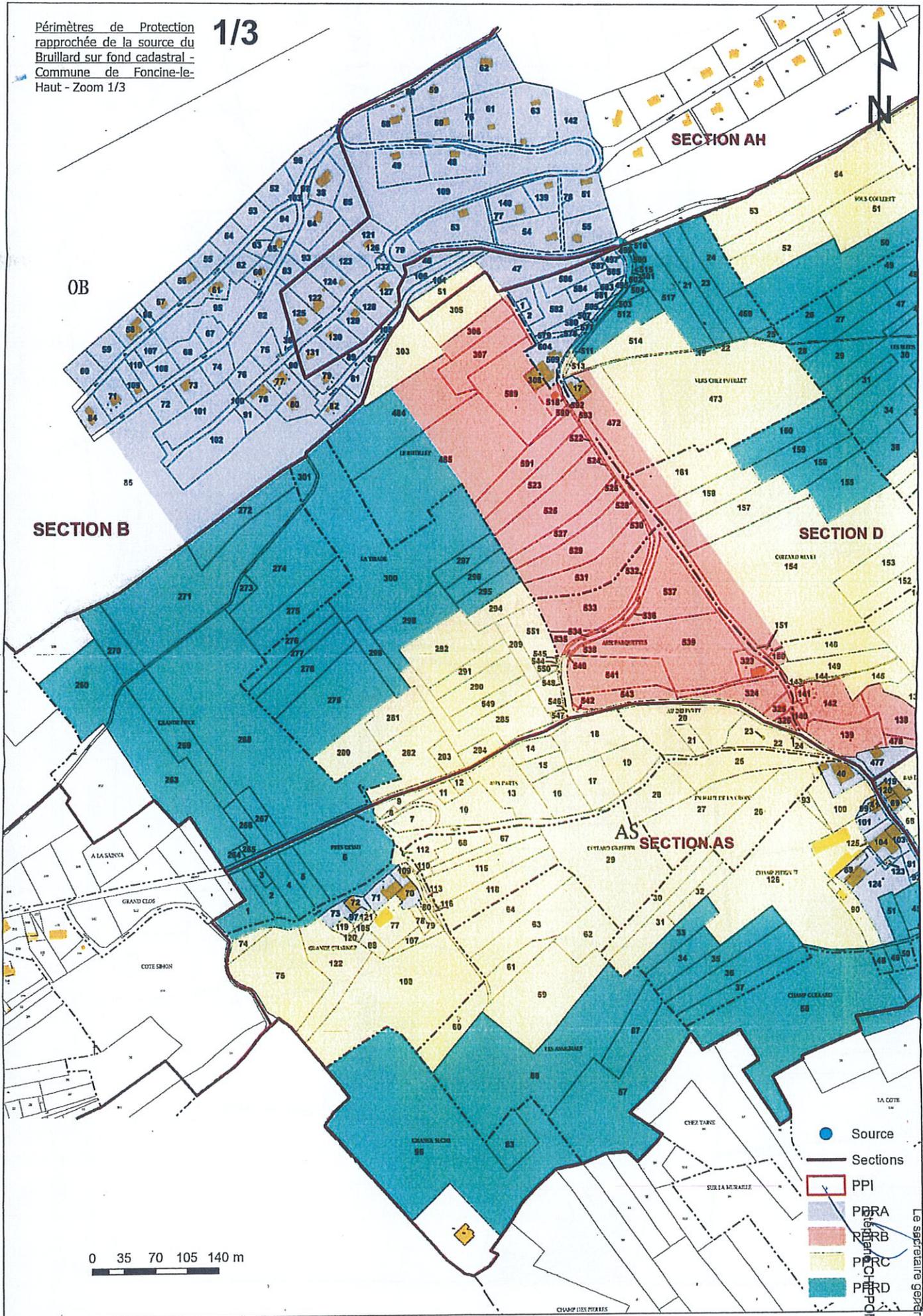
Stéphane CHIRPONI



Périmètre de Protection Immédiate de la source (Commune de Foncine-Le-Haut - Section AP)

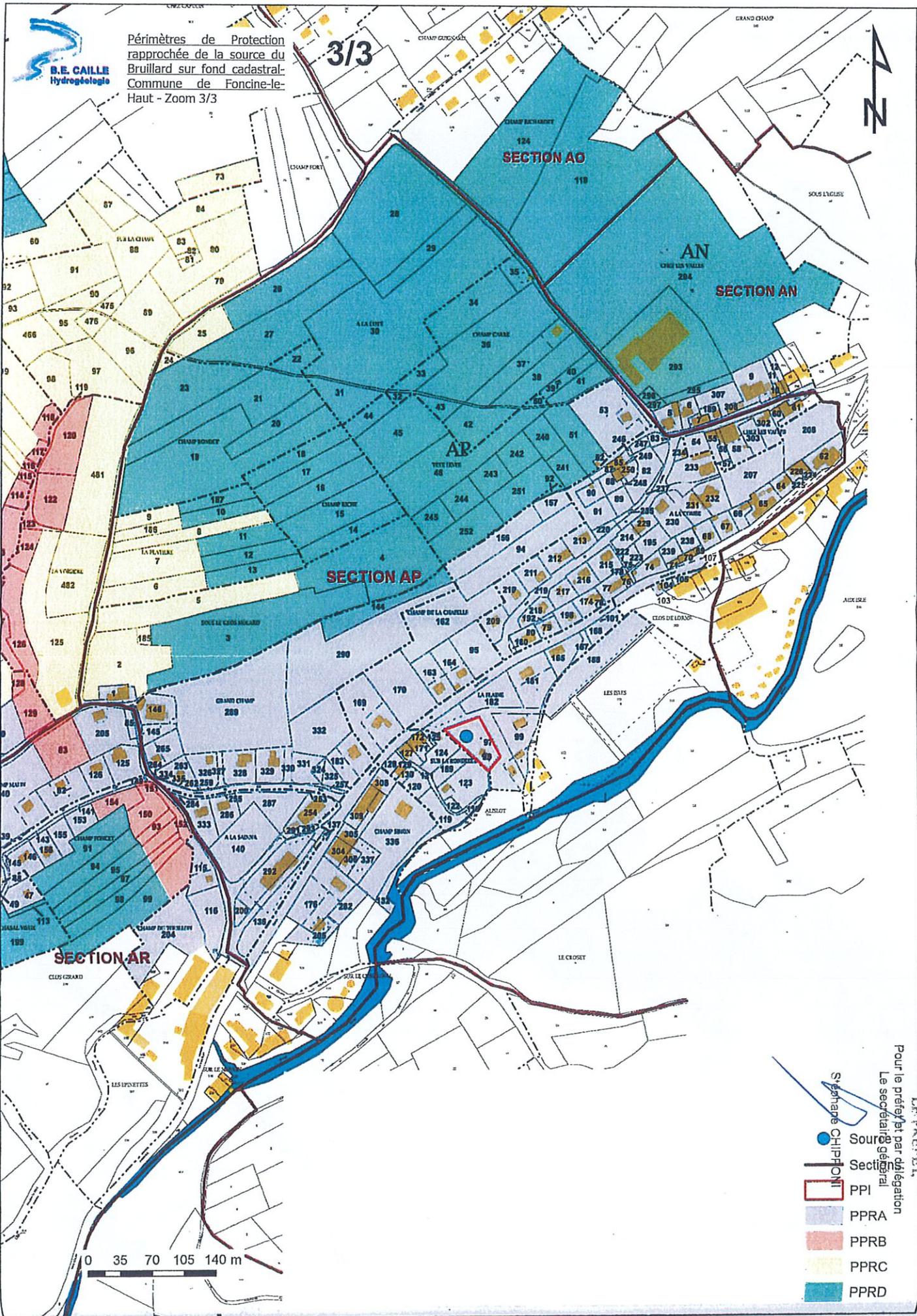
Périmètres de Protection rapprochée de la source du Bruillard sur fond cadastral - Commune de Foncine-le-Haut - Zoom 1/3

1/3



- Source
- Sections
- ▭ PPI
- ▭ PORA
- ▭ PORB
- ▭ PORC
- ▭ PORD

pour demeurer annexé à son arrêté de ce jour
 LONS-LE-SAUNIER, le 19 MARS 2010
 LE PREFET
 Pour le préfet et par délégation
 Le secrétaire général



Périmètres de Protection rapprochée de la source du Bruillard sur fond cadastral - Commune de Foncine-le-Haut - Zoom 3/3

B.E. CAILLE
Hydrogéologie

3/3



- Système CHIFFONNI
- Source
 - Section
 - ▭ PPI
 - ▭ PPRB
 - ▭ PPRC
 - ▭ PPRD

0 35 70 105 140 m

VU par le Préfet,
pour demeurer annexé à son arrêté de ce jour
LONS-LE-SAUNIER, le 17 Mars 2019
Le Préfet

2 État parcellaire des périmètres de protection de la source du Bruillard

2.1 Périmètre de Protection Immédiate

Commune	Section	N°	Lieu-dit	Surface estimée en m ²	Propriétaire
Foncine-le-Haut	AP	97	La Plaine	1 400	Commune de Foncine-le-Haut
Foncine-le-Haut	AP	98	La Plaine	48	Commune de Foncine-le-Haut

2.2 Périmètres de Protection Rapprochée

2.2.1 PPR A

PPR	Section	N°	Lieu-dit	Surface m2	Propriétaire
A	AH	48	Pature du Bayard	2 075	SCI BH - 12 rue d'Agnez - 62123 WARLUS
A	AH	49	Pature du Bayard	2 200	SOUVET Marc - 23 rue de la Fontaine - 25 400 EXINCOURT SOUVET Isabelle - 7 rue du Clos - 75 020 PARIS
A	AH	51	Bayard	1 267	SOUVET Maud - Chez Mme ECHARD - 1 av Pompidou - 25 200MONTBELIARD
A	AH	53	Bayard	190	COLLOT Julien et Pélagie - 8 rue des charrières 25770 VAUX-LES-PRES
A	AH	54	Pature du Bayard	2 441	ETERNOT Yves et GLORIOT Christine - 147 rue Armand Silvestre - 92 400 COURBEVOIE
A	AH	55	Bayard	1 506	BEAULATON Pascal et BEZ Eliane - 39 190 ROSAY
A	AH	58	Bayard	1 652	FRAISSE Geneviève - Rte de Chalvet 05200 EMBRUN
A	AH	59	Bayard	885	COMBETTE Jean et PETER Janie ép COMBETTE- 20 rue de Belle Vue - 21 121 FONTAINE LES DIJON
A	AH	60	Bayard	1 697	FISSEAU Fred et JULIENNE Geneviève ép FISSEAU - 4 rue des Mimosas - 33 290 BLANQUEFORT
A	AH	61	Bayard	1 037	BLONDEAU Gilbert et VERNATON Marie-Hélène - 20 rue du Rocheret - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AH	62	Bayard	828	GAUTHIER Guy et DAGUIN Marie-Jeanne ep GAUTHIER - 60 Bayard - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AH	63	Bayard	748	GORASSINI Pierre et NOWAK Christine ep GORASSINI - 39 rue Pasteur - 25 400 EXINCOURT PERRIN-JACQUET Claude et DUTOIT Isabelle ep PERRIN JACQUET - 11 chemin du Record - LA SABBRAZ SUISSE
A	AH	76	Pature du Bayard	152	Commune de Foncine le Haut - 58 GRANDE RUE - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AH	77	Pature du Bayard	160	Commune de Foncine le Haut - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AH	78	Pature du Bayard	248	Commune de Foncine le Haut - 39 460 FONCINE LE HAUT

VU par le Préfet,
pour demeurer annexé à son arrêté de ce jour
LONS-LE-SAUNIER, le
LE PRÉFET, 9 MARS 2019
Pour le préfet et par délégation

Le secrétaire général

Stéphane CHIPPONI

VU par le Préfet,
pour demeurer annexé à son arrêté de ce jour
LONS-LE-SAUNIER, le1-9-MARS-2019
LE PRÉFET,

PPR	Section	N°	Lieu-dit	Surface m2	Propriétaire
A	AH	79	Pature du Bayard	1 880	Commune de Foncine le Haut - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AH	80	Pature du Bayard	1 310	Commune de Foncine le Haut - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AH	109	Pature du Bayard	9 512	Commune de Foncine le Haut - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AH	121	Pature du Bayard	1 539	RENIER Dominique et GODIN Françoise ep REINIER - 1 allée des 24 Arpents - 91 480 QUINCY SOUS SENART
A	AH	122	Le Rutillet	1 730	SASSET, Vve DETOUILLOIN Marie - Le Rutillet - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AH	123	Pature du Bayard	1 155	RENIER Dominique et GODIN Françoise ep REINIER - 1 allée des 24 Arpents - 91 480 QUINCY SOUS SENART
A	AH	124	Bayard	906	MARSZALEK Céline - 2 rue Louise Bruneau - résidence du Val ETG 2Bat 6D - 91120 PALAISEAU
A	AH	125	Bayard	996	TRANSON Arlette - 40 rue des Ruelles - 91 300 MASSY
A	AH	126	Pature du Bayard	14	BIAJOUX Alain et Corinne - 1 chemin de la Côte Blanche 25720 BEURE
A	AH	127	Pature du Bayard	935	Commune de Foncine le Haut - 39 460 FONCINE LE HAUT JACQUEMIN-GUILLAUME Philippe et PIANET Colette ep JACQUETMIN GUILLAUME - En Pied Fort - 39 800 POLIGNY JACQUEMIN-GUILLAUME Myriam - MAHAULT ROSALIA - 97232 LE LAMENTIN JACQUEMIN-GUILLAUME Annabelle - Route de Dole - 39800 POLIGNY JACQUEMIN-GUILLAUME Edouard - En pied Fort - 39800 POLIGNY
A	AH	128	Pature du Bayard	1 038	GIRARD Régis - 71 460 BRESSE SUR GROSNE
A	AH	129	Pature du Bayard	1 056	GIRARD Régis - 71 460 BRESSE SUR GROSNE
A	AH	130	Pâtûre du Bayard	1 059	PARISOT Gaelle - Le Village - 4 rue des tilleuls - 21350 MARSILLY ET DRACY PARISOT Romain - 4 lot du Château- 21350 VITTEAUX PARISOT Pierre - 21350 VILLEFERRY - VITEAUX
A	AH	131	Pature du Bayard	1 168	GROSJEAN Sophie - 4 rue des Laitiers - 28 250 SENONCHES CALMEL Arlette - 2 la Fizilière - 28 250 SENONCHES CALMEL Antoinette - rue des laitiers - 28250 SELONCHES CALMEL Anne-Marie - Menainville - 28 250 DIGNY
A	AH	132	Pature du Bayard	1 233	Commune de Foncine le Haut - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AH	139	Pature du Bayard	1 212	PECHINOT Andre et WINKLER Françoise - 1 quai Pasteur - 39100 DOLE
A	AH	140	Pature du Bayard	1 597	BENITO Rosa - Rue de Clavileno 6 - 28002 MADRID - Espagne
A	AH	142pp	Pature du Bayard	315 720	Commune de Foncine le Haut - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AN	5	Rue des Valles	743	Ass. Diocésaine de St Claude - 1 B rue du Colonel Mahon - 39 000 LONS LE SAUNIER

Pour le préfet et par délégation
Le secrétaire général
Stéphane CHIPPONI

LE PRÉFET, le 9 MARS 2019

PPR	Section	N°	Lieu-dit	Surface m2	Propriétaire
A	AN	6	Rue des Valles	500	CAT Gérald - 18 rue des Valles - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AN	7	Rue des Valles	237	Andrée PETETIN ep. DURAND - 23 rue des Bosquets - 25 410 SAINT VIT
A	AN	9	Rue des Valles	1 625	JEUNET Jean-Louis et PAGET Paulette - 16 bas de ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AN	10	Rue des Valles	53	JOBARD Simone - 45 chemin de Pymont - 39 000 LONS LE SAUNIER
A	AN	11	Rue des Valles	285	JOBARD Simone - 245 rue du Mérite - 39 000 LONS LE SAUNIER
A	AN	12	Rue des Valles	280	JOBARD Simone - 245 rue du Mérite - 39 000 LONS LE SAUNIER
A	AN	189	Rue des Valles	280	THEVENIN Pauline - Résidence Les Vergers 11a rue de Leval - 90110 ROUGEMONT LE CHATEAU
A	AN	306	Chez les Valles	99	THEVENIN Jean - 16 rue Jacques Monod - 90 300 CRAVANCHE
A	AN	307	Chez les Valles	1 004	MICHAUD Jean - 13 rue des Valles - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AP	1	Sous le gros Molard	708	JEUNET Jean-Luc - 29 rue des valles - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AP	52	Tete levée	135	JEUNET Jean-Louis et PAGET Paulette - 16 bas de ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AP	53	Rue des Valles	4 045	ROCHE Michelle - 14 av du Bois de Cramans - 91 770 SAINT VRAIN
A	AP	54	Chez les Valles	0558	JEUNET Jean-Louis et PAGET Paulette - 16 bas de ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AP	55	Rue des Valles	360	PETETIN Andrée ep DURAND - 28 rue des Bosquets - 25 410 SAINT VIT
A	AP	56	Rue des Valles	237	THEVENIN Pauline - Résidence Les vergers 11a rue de Leval 90110 ROUGEMONT LE CHATEAU
A	AP	57	Chez les Valles	138	THEVENIN Jean - 16 rue Monod - 90 300 CRAVANCHE
A	AP	58	Chez les Valles	1 010	MENEGON Guglielmo et Guy - 4 rue de la Messotte - 39 700 LA BARRE
A	AP	60	Rue des Valles	195	MENEGON Pascal - rue des Tilleuls - 39 700 CHATENOIS
A	AP	61	Rue des Valles	678	Commune de Foncine le Haut - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AP	62	A la Combe	1 097	Copropriétaires de l'immeuble - 13 rue des Vallées - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AP	64	GR Grande rue	457	PETETIN Paule - 9 rue des Valles - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AP	65	GR Grande rue	925	PERROT Aurélien 7 rue des Valles - 39460 FONCINE LE HAUT
A	AP	66	GR Grande rue	468	SC de la Fromagerie du Centre - 55 Grande Rue - 39 460 FONCINE LE HAUT
					VINCENT Alain et BRIGOLLE Isabelle - 51 Grande Rue - 39 460 FONCINE LE HAUT
					Copropriétaires de l'immeuble AP65 - BOUVERET Jacqueline, épouse MICHAUD-49 Grande Rue - 39 460 FONCINE LE HAUT
					LHERMITTE Jacqueline - 57 A rue d'Auxonne - 21 000 DIJON
					VILLEDIEU Sophia ep ROUSTAN - 12 rue du Général FERREY - 70100 AUUVETTE LA CHAPELLE
					VILLEDIEU Frederic - Village Thio - Thio - Nouvelle Calédonie

Pour le préfet et par délégation
Le secrétaire général
169

Stéphane HIPPONI

VU par le Préfet,
pour demeurer annexé à son arrêté de ce jour
LONS-LE-SAUNIER, le ~~1-9-MARS-2019~~
LE PRÉFET,

PPR	Section	N°	Lieu-dit	Surface m2	Propriétaire
A	AP	67	GR Grande rue	594	VAGNE Sébastien - les ruines - 39460 FONCINE LE HAUT
A	AP	68	GR Grande rue	613	VAGNE Stéphane - 118 route de St Laurent - 39520 FONCINE LE BAS
A	AP	69	GR Grande rue	73	JEANNIN Marie-José ep. MANET - 4 rue du Vaneret - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AP	70	GR Grande rue	141	JEANNIN Marie-Thérèse - 33 B rue Stephen Pichon - 39 300 VERS EN MONTAGNE
A	AP	71	A la Combe	94	METRA Jacques - 37 Grande Rue - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AP	74	GR Grande rue	640	MICHAUD Stéphane et BOURGEOIS Mérisé - 39 Grande Rue 39460 FONCINE LE HAUT
A	AP	75	A la Combe	92	METRA Jacques - 37 Grande Rue - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AP	76	GR Grande rue	112	succession Jannine JACQUET chez JACQUET Guy - Le vaneret 39460 FONCINE LE HAUT
A	AP	77	GR Grande rue	648	Commune de Foncine le Haut - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AP	78	A la Combe	71	MAIROT Didier 31 grande rue - 39460 FONCINE LE HAUT
A	AP	79	Grande Rue	440	MAIROT Didier 31 grande rue - 39460 FONCINE LE HAUT
A	AP	80	GR Grande rue	605	BOUVERET Bernard - 29 Grande rue - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AP	82	A la Combe	1 310	BOUVERET Lise-Noëlle ep. MONNIER-BENOIT - 28 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AP	83	A la Combe	235	BOUVERET Martine ep. Michaud-Fidey - rue Laborde - 39 800 BUVILLY
A	AP	85	Rue des Valles	443	BOUVERET Chantal ep. Pourchet - Les Champs Guyons - 25 650 LA CHAUX
A	AP	87	Rue des Valles	107	BOUVERET Michel - Le Gravier - 5291 Rte Internationale - 39 220 LES ROUSSES
A	AP	88	A la Combe	404	Succession de Mme BOUVERET Régine chez M. METRA Daniel 24 rue Jeanne D'arc 90700 CHANTENOIS LES FORGES
A	AP	89	A la Combe	577	BETTINELLI Louise - 60 rue Clos Didier - 39 300 CHAMPAGNOLE
					JEANNIN Claude - 133 Bd St Michel - 75 005 PARIS
					Association diocésaine de St Claude - 1B rue Colonel Mahon - 39 000 LONS LE SAUNIER
					ROCHE Michèle - 14 av du Bois de Cramart - 91 770 SAINT VRAIN
					ROCHE épouse COPITET Delphine - 5 avenue Pauline - 94340 JOINVILLE LE PONT
					Les Copropriétaires AP87 - 25 rue des Valles - 39 460 FONCINE LE HAUT
					ROCHE Michèle - 14 av du Bois de Cramart - 91 770 SAINT VRAIN
					ROCHE Denis 45 avenue Gallieni - 91800 BRUNOY
					ROCHE Michèle - 14 av du Bois de Cramart - 91 770 SAINT VRAIN
					ROCHE Denis 45 avenue Gallieni - 91800 BRUNOY

Pour le préfet et par délégation
Le secrétaire général
Stéphane CHIPPONI

PPR	Section	N°	Lieu-dit	Surface m2	Propriétaire
A	AP	90	A la Combe	561	ROCHE Michèle - 14 av du Bois de Cramart - 91 770 SAINT VRAIN
A	AP	91	A la Combe	1 285	ROCHE Denis 45 avenue Gallieni - 91800 BRUNOY ROCHE Michèle - 14 av du Bois de Cramart - 91 770 SAINT VRAIN ROCHE Denis 45 avenue Gallieni - 91800 BRUNOY
D	AP	92	Champ de la Chapelle	127	GEOFFRAY Monique - 8 av Ramolfo Garnier - 91 300 MASSY
A	AP	94	Champ de la Chapelle	3 915	MICHAUD Marie-Chantale ep. Boos - 4 rue des Frères lumière - 39 300 CHAMPAGNOLE MICHAUD Liliane ep. Knecht - 13 avenue Edouard Droz - 25000 BESANCON
A	AP	95	Champ de la Chapelle	2 000	MICHAUD Marie-Chantale ep. Boos - 4 rue des Frères lumière - 39 300 CHAMPAGNOLE MICHAUD Liliane ep. Knecht - 13 avenue Edouard Droz - 25000 BESANCON
A	AP	97	La Plaine	3 224*	Commune de Foncine le Haut - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AP	99	La Plaine	1 813	Commune de Foncine le Haut - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AP	101	La Plaine	8	Commune de Foncine le Haut - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AP	103pp	Clos de l'Orme	1833	MICHAUD Marie-Chantale ep. Boos - 4 rue des Frères lumière - 39 300 CHAMPAGNOLE MICHAUD Liliane ep. Knecht - 13 avenue Edouard Droz - 25000 BESANCON
A	AP	104	Grande Rue	191	MICHAUD Marie-Chantale ep. Boos - 4 rue des Frères lumière - 39 300 CHAMPAGNOLE MICHAUD Liliane ep. Knecht - 13 avenue Edouard Droz - 25000 BESANCON
A	AP	105	Clos de l'Orme	196	Commune de Foncine le Haut - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AP	107	Clos de l'Orme	24	Commune de FONCINE LE HAUT 39460 FONCINE LE HAUT
A	AP	118	Sur le Rondelet	105	VUILLET Claude - 24 Grande Rue - 39 460 FONCINE LE HAUT VUILLET Christophe - 6 les Chalets - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AP	119	Sur le Rondelet	938	DEGOUILLES Raphaël - 7 les Champs du Pont - 39 460 FONCINE LE HAUT VUILLET Claude - 24 Grande Rue - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AP	120	Sur le Rondelet	559	VUILLET Laurence - 9 rue du Petit Battant - 25 000 BESANCON VUILLET Olivier - 45 av du Maréchal Leclerc - 39 600 ARBOIS
A	AP	121	Sur le Rondelet	462	FUMEY-HUMBERT Gérard - 15 Mte de la Monaie - 69 360 TERNAY VUILLET Olivier - 45 av du Maréchal Leclerc - 39 600 ARBOIS ROYET Claude Veuve VUILLET - 24 Grande Rue - 39 460 FONCINE LE HAUT VUILLET Christophe - 6 les Chalets - 39 460 FONCINE LE HAUT

Pour le préfet et par délégation
Le secrétaire général


Stéphane CHIPPONI

LE PRÉFET,

Pour le préfet et par délégation
Le secrétaire général

Stéphane CHIPPONI

172

PPR	Section	N°	Lieu-dit	Surface m2	Propriétaire
A	AP	122	Sur le Rondelet	198	DEGUILLES Raphaël - 7 rue des champs du pont - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AP	123	Sur le Rondelet	1 785	VUILLET Claude - 24 Grande Rue - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AP	124	GR Grande rue	1 005	VUILLET Christophe - 6 les Chalets - 39 460 FONCINE LE HAUT FUMEY-HUMBERT Gérard - 15 Mte de la Monale - 69 360 TERNAY FUMEY-HUMBERT Frédéric - Huston - Texas - Etats Unis
A	AP	125	Sur le Rondelet	78	CARVALHO Joseph et MARLIN Mathilde - 26 Grande Rue - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AP	127	GR Grande rue	314	VUILLET Claude - 24 Grande rue - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AP	128	Sur le Rondelet	306	MICHAUD Marie-Chantale ep. Boos - 4 rue des Frères lumière - 39 300 CHAMPAGNOLE
A	AP	129	GR Grande rue	173	MICHAUD Liliane ep. Knecht - 13 avenue Edouard Droz - 25000 BESANCON ROYET Claude Veuve Vuillet - 24 Grande Rue - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AP	130	GR Grande rue	191	VUILLET Laurence - 59 rue du Petit Battant - 25 000 BESANCON VUILLET Olivier - 45 av du Maréchal Leclerc - 39 600 ARBOIS
A	AP	132	Champ Simon	847	VUILLET Claude - 24 Grande Rue - 39 460 FONCINE LE HAUT VUILLET Laurence - 59 rue du Petit Battant - 25 000 BESANCON VUILLET Olivier - 45 av du Maréchal Leclerc - 39 600 ARBOIS
A	AP	136	GR Grande rue	1 780	MICHAUD Marie-Chantale ep. Boos - 4 rue des Frères lumière - 39 300 CHAMPAGNOLE
A	AP	137	A la Sainna	105	MICHAUD Liliane ep. Knecht - 13 avenue Edouard Droz - 25000 BESANCON Commune de Foncine le Haut - 39 460 FONCINE LE HAUT Commune de Foncine le Haut - 39460 FONCINE LE HAUT
A	AP	140	A la Sainna	3 505	VANDELLE Evelyne - 3 rte du Val d'Amour - 39600 ECLEUX GIRARD Martine - 11 rte nationale - 95000 CERGY GIRARD Nathalie - 27 rue du Vallon - 94210 La VARENNE ST HILAIRE
A	AP	145	Grand Champ	545	LAVENNE Carmen - 1. rue de la république - Station service -39330 MOUCHARD LAVENNE Eliane et GIRARD Pierre - 98 Chemin de Chasse - 69 600 OULLINS
A	AP	146	Grand Champ	1 255	DUPREY Emilien et CONTENSUZAS Marie-Line (ép. DUPREY) 14 bas de ville 39460 FONCINE LE HAUT DUPREY Emilien et CONTENSUZAS Marie-Line (ép. DUPREY) 14 bas de ville 39460 FONCINE LE HAUT
A	AP	156	Champ de la Chapelle	2 493	JEUNET Jean-Louis / PAGET Paulette - 27 rue des Valles - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AP	157	Champ de la Chapelle	785	GEOFFRAY Monique ep Richard - 8 av. Ramolfo Garnier - 91 300 MASSY

PPR	Section	N°	Lieu-dit	Surface m2	Propriétaire
A	AP	162	Champ de la Chapelle	4 400	PIANET Jérôme - 83 avenue de la république - 39 300 CHAMPAGNOLE
A	AP	163	GR Grande rue	1 356	BRIGOLLE Aimé - 17 Grande Rue - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AP	164	GR Grande rue	1 356	FUMEY Daniel et DOUDIER Michelle ep FUMEY- 19 Grande Rue - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AP	165	GR Grande rue	1 060	JACQUEMIN-VERGUET Jean et GUYON Anne-Marie ep JACQUEMIN-VERGUET - 32 Grande Rue - 39 460 FONCINE LE HT
A	AP	167	La Plaine	255	JACQUEMIN-VERGUET Jean ep GUYON Anne-Marie - 32 Grande Rue - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AP	168	La Plaine	755	JEUNET Jean-Louis et PAGET Paulette - 16 bas de ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AP	169	Champ de la Chapelle	3 568	MONNIER-BENOIT André - 11 Grande Rue - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AP	170	Champ de la Chapelle	3 567	MONNIER-BENOIT Micheline ep Journot - 10 B rue Général Leclerc - 39 300 CHAMPAGNOLE
A	AP	171	Sur le Rondelet	368	GUTRIN épouse DEJEUX Mickaël Sophie Micheline 14 Av Etienne Lamy 39300 CIZE
A	AP	172	GR Grande rue	130	JOURNOT Jean-Pierre - 13 av. Léon Marchand - 94 320 THIAIS DEJEUX Vincent 3 rue Charles DUMONT 39800 BRAINANS FUMEY-HUMBERT Gérard - 15 Mte de la Monaie - 69 360 TERNAY
A	AP	174	GR Grande rue	626	CARVALHO Joseph et MARLIN Mathilde - 26 Grande Rue - 39 460 FONCINE LE HAUT BOUVERET Bernard - 29 Grande rue - 39 460 FONCINE LE HAUT BOUVERET Lise-Noëlle ep. MONNIER-BENOIT - 28 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT BOUVERET Martine ep Michaud-Fidey - rue Laborde - 39 800 BUVILLY BOUVERET Chantal ep Pourchet - Les Champs Guyons - 25 650 LA CHAUX BOUVERET Michel - 217 rue des Marguerites - 39 220 LES ROUSSES
A	AP	176	Champ Simon	3 000	FRAGNIERE Jérémy - 16 grande rue - 39460 FONCINE LE HAUT MANTION Lionel - 18 grande rue - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AP	178	A la Combe	66	MAIROT Didier 31 grande rue - 39460 FONCINE LE HAUT
A	AP	180	A la Combe	73	BETTINELLI Louise - 60 RUE DU Clos Didier - 39 300 CHAMPAGNOLE
A	AP	181	GR Grande rue	2 190	RAHON Marcel et CONTENSUZAS Gisele ep RAHON - 30 Grande Rue - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AP	182	La Plaine	1 582	JEUNET Jean-Louis et PAGET Paulette - 16 bas de ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AP	183	GR Grande rue	1 672	JOBARD Christiane - 9 Grande Rue - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AP	188	Les Isles	3 700	JOBARD Pascal - 86 Les Clos du château - 39 400 BELLEFONTAINE Commune de Foncine le Haut - 39 460 FONCINE LE HAUT

Pour le préfet et par délégation
Le secrétaire général


Stéphane CHIPPONI

LE PRÉFET,

Pour le préfet et par délégation

Le secrétaire général

Stéphane CHIFFONI

174

PPR	Section	N°	Lieu-dit	Surface m2	Propriétaire
A	AP	189	Sur le Rondelet	770	CARVALHO Joseph et MARLIN Mathilde - 26 Grande Rue - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AP	192	A la Combe	75	succession de Mme BOUVIER Régine chez M. METRA Daniel 24 rue Jeanne D'arc 90700 CHANTENOIS LES FORGES
A	AP	195	A la Combe	842	CHAILLLOT Daniel - 9 chemin du Croizoux - 39300 CHAMPAGNOLE
A	AP	198	GR Grande rue	595	CHAILLLOT Cédric 2 rue Curtill BOUVIER 39300 EQUEVILLON
A	AP	200	A la Sainna	310	CHAILLLOT Romaric route du pont de Gratteroche 39300 Saint Germain en Montagne
A	AP	205	Champ Simon	952	METRA Daniel et ROSER Nadine ep METRA - 27 grande rue - 39460 FONCINE LE HAUT
A	AP	207	A la Combe	2 632	Orange 78 rue Olivier DESSERRES - 75 015 PARIS
A	AP	208	A la Combe	2 935	Les Copropriétaires de l'immeuble Champ Simon - Au Village - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AP	209	Rue de la Combe	819	BOUVIER Jacqueline épouse MICHAUD - 49 Grande Rue - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AP	210	Rue de la Combe	1 006	MICHAUD Catherine chez Mme MICHAUD Jacqueline 49 grande rue 39460 FONCINE LE HAUT
A	AP	211	Rue de la Combe	928	MICHAUD Valérie le Vanneret 39460 FONCINE LE HAUT
A	AP	212	Rue de la Combe	845	BOURGEOIS Joel ep ROLAND Elisabeth - 53 Grande Rue - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AP	213	Rue de la Combe	832	LECOLTRE Yannick et FRAGNIERE Fabienne - 1 rue de la Combe - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AP	214	Rue de la Combe	580	FUMEY Sylvie - 3 rue de la Combe - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AP	215	Rue de la Combe	861	PERIARD Elisabeth - 5 rue de la Combe - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AP	216	Rue de la Combe	753	MOREAU Alain et RICHARD Geneviève - 7 rue de la Combe - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AP	217	Rue de la Combe	663	BRUET Marcel et PERRIER Monique - 9 rue de la Combe - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AP	218	Rue de la Combe	728	BRUET Marie-Laurence ep Besançon-Mathil - 11 rue des Valles - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AP	219	Sur le Rondelet	938	MOREL Evelynne épouse BREMAND - 768 rue du Reverend Père Bizard 79410 ECHIRE
A	AP	220	A la Combe	279	LAMY Jean-Claude ep DEVAUX Nadine - 8 rue de la Combe - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AP	222	A la Combe	51	BESANCON Alain 2 route de Pontarlier - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AP	223	A la Combe	387	JACQUET Patricia - 6 rue de la Combe 39460 FONCINE LE HAUT
					EBTINGER Denis et PACHECO Custodia - 12 rue des Bordes - 10 150 PONT STE MARIE
					BOURGEOIS Julien et WIMET Claire, épouse BOURGEOIS - 2 rue de la Combe - 39 460 FONCINE LE HAUT
					Commune de Foncine le Haut - 39460 FONCINE LE HAUT
					Commune de Foncine le Haut - 39 460 FONCINE LE HAUT
					Commune de Foncine le Haut - 39 460 FONCINE LE HAUT
					CHAILLLOT Daniel - 9 chemin du Croizoux - 39300 CHAMPAGNOLE
					CHAILLLOT Cédric 2 rue Curtill BOUVIER 39300 EQUEVILLON
					CHAILLLOT Romaric route du pont de Gratteroche 39300 Saint Germain en Montagne

PPR	Section	N°	Lieu-dit	Surface m2	Propriétaire
A	AP	224	A la Combe	73	BOURGEOIS Joel et ROLAND Elisabeth - 53 Grande Rue - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AP	225	A la Combe	59	Commune de Foncine le Haut - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AP	226	GR Grande rue	419	BOURGEOIS Joel et ROLAND Elisabeth - 53 Grande Rue - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AP	228	La Plaine	930	Commune de Foncine le Haut - 39460 FONCINE LE HAUT
A	AP	229	A la Combe	510	MOREL Evelyne épouse BREMAND - 768 rue du Reverend Père Bizard 79410 ECHIRE
A	AP	230	Rue de la Combe	1 247	BLANCHARD Agnès - 12 rue de la Combe - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AP	231	Rue de la Combe	964	Office public d'aménagement - BP6 - 7E rue Léon et Cécile MATHY BP 6 - 39 570 MONTMOROT
A	AP	232	A la Combe	1 096	Office public d'aménagement - BP6 - 7E rue Léon et Cécile MATHY BP 6 - 39 570 MONTMOROT
A	AP	233	A la Combe	1 412	Office public d'aménagement - BP6 - 7E rue Léon et Cécile MATHY BP 6 - 39 570 MONTMOROT
A	AP	234	Rue de la Combe	210	CAT Noel - 18 rue de la Combe - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AP	235	A la Combe	16	CAT Alain - 1 rue du Chazal - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AP	237	A la Combe	570	Commune de Foncine le Haut - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AP	238	A la Combe	458	Commune de Foncine le Haut - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AP	239	A la Combe	449	MICHAUD Stéphane et BOURGEOIS Mérise - 39 Grande Rue 39460 FONCINE LE HAUT
A	AP	246	A la Combe	41	METRA Jacques - 37 Grande Rue - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AP	247	A la Combe	236	ROCHE Michèle - 14 av du Bois de Cramart - 91 770 SAINT VRAIN
A	AP	248	A la Combe	36	COPITET (ROCHE) Delphine - 5 avenue Pauline - 94340 JOINVILLE LE PONT
A	AP	249	A la Combe	23	JEANNIN Claude ep Leborgne - 133 Bd St Michel - 75 005 PARIS
A	AP	250	Rue des Valles	338	JEANNIN Claude ep Leborgne - 133 Bd St Michel - 75 005 PARIS
A	AP	253	A la Sainna	7	JEANNIN Claude ep Leborgne - 133 Bd St Michel - 75 005 PARIS
A	AP	254	GR Grande rue	1 291	ROCHE Michèle - 14 av du Bois de Cramans - 91 770 SAINT VRAIN
A	AP	255	A la Sainna	428	COPITET (ROCHE) Delphine - 5 avenue Pauline - 94340 JOINVILLE LE PONT
A	AP	257	Grand Champ	98	JEANNIN Claude ep Leborgne - 133 Bd St Michel - 75 005 PARIS
A	AP	259	Grand Champ	156	Commune de FONCINE LE HAUT - 39460 FONCINE LE HAUT
A	AP	262	Grand Champ	4	PIANET Jérôme - 83 avenue de la République - 39 300 CHAMPAGNOLE
A	AP	263	Grand Champ	986	COMMUNE DE FONCINE LE HAUT - 39460 FONCINE LE HAUT
					COMMUNE DE FONCINE LE HAUT - 39460 FONCINE LE HAUT
					COMMUNE DE FONCINE LE HAUT - 39460 FONCINE LE HAUT
					COMMUNE DE FONCINE LE HAUT - 39460 FONCINE LE HAUT
					VALLET Eliane veuve ROYER - 10 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
					VALLET Eliane Veuve ROYER - 10 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT

Pour le préfet et par délégation
Le secrétaire général
Stéphane CHIPPONI

PPR	Section	N°	Lieu-dit	Surface m2	Propriétaire
A	AP	264	Grand Champ	5	LAGNEAUX Jean-Paul et LENGELE Monique - Chaussée de Bascoup 18 - 6150 ANDERLUES - Belgique
A	AP	265	Grand Champ	1 226	LAGNEAUX Jean-Paul et LENGELE Monique - Chaussée de Bascoup 18 - 6150 ANDERLUES - Belgique
A	AP	282	Champ Simon	753	MANTION Lionel et PERNET Nathalie - 18 Grande Rue - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AP	284	A la Sainna	34	Commune de Foncine le Haut - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AP	286	A la Sainna	1 006	GAGLIARDI Didier et HUMBERT Marie-Ange-7 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AP	287	A la Sainna	1 842	PIANET Jérôme - 83 avenue de la République - 39 300 CHAMPAGNOLE
A	AP	289	Grand Champ	11 612	PIANET épouse VIARD Alexandra - 21 rue de Grand Charmont - 25 600 SOCHAUX PIANET Virginie - 3 rue champ saint Pierre - 39170 SAINT LUPICIN
A	AP	290	Grand Champ	9 187	PIANET Jérôme - 83 avenue de la République - 39 300 CHAMPAGNOLE
A	AP	291	A la Sainna	34	PIANET Jérôme - 83 avenue de la République - 39 300 CHAMPAGNOLE
A	AP	292	A la Sainna	2 491	Commune de FONCINE LE HAUT - 39460 FONCINE LE HAUT
A	AP	293	A la Sainna	457	PIANET Jérôme - 83 avenue de la République - 39 300 CHAMPAGNOLE
A	AP	302	Rue des Vallées	760	BESANCON Jean-Christophe et BRUET Marie-Laurence - 11 rue des Vallées - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AP	303	Chez les Vallées	674	Les copropriétaires de l'immeuble - 13 rue des Vallées - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AP	304	GR Grande rue	534	MACHINES PAGES SA - 20 grande rue -39 460 FONCINE LE HAUT
A	AP	305	GR Grande rue	830	Commune de Foncine le Haut - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AP	306	Champ Simon	363	MACHINES PAGES SA - 20 grande rue - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AP	308	Champ Simon	488	Societe civile particulière Champ Simon - 20 Grande Rue - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AP	309	GR Grande rue	771	Societe civile particulière Champ Simon - 20 Grande Rue - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AP	324	Grand Champs	205	PIANET André - 17 rue Paul Cretin - 39 300 CHAMPAGNOLE
A	AP	325	Grand Champs	511	PIANET Jérôme - 83 avenue de la République - 39300 CHAMPAGNOLE
A	AP	326	Grand Champs	1061	JOBARD Pascal et THIEBAUD Fabienne - 86 Les Clos du château - 39 400 BELLEFONTAINE BLONDEAU Gérard - bas de ville 39460 FONCINE LE HAUT
A	AP	327	Grand Champs	245	PIANET André - 17 rue Paul Cretin - 39 300 CHAMPAGNOLE PIANET Virginie - 3 rue champ saint Pierre - 39170 SAINT LUPICIN
A	AP	328	Bas de Ville	1301	PIANET épouse VIARD Alexandra - 21 rue de Grand Charmont - 25 600 SOCHAUX VUJEU Vincent et LEGRAIN Karine - 6 Bas de ville - 39460 FONCINE LE HAUT
A	AP	329	Bas de Ville	1193	THOUVEREY Sylvain et AUBERT Aurélie - 4 Bas de ville - 39460 FONCINE LE HAUT

Pour le préfet et par délégation
Le secrétaire général

Stéphane CHIPPON

LE PRÉFET

Pour le préfet et par délégation
Le secrétaire général

Stéphane CHIPPONI

177

PPR	Section	N°	Lieu-dit	Surface m2	Propriétaire
A	AP	330	Grand champ	330	PIANET André - 17 rue Paul Cretin - 39300 CHAMPAGNOLE
A	AP	331	Grand champ	914	PIANET épouse VIARD Alexandra - 21 rue de Grand Charmont - 25 600 SOCHAUX PIANET Virginie - 3 rue champ saint Pierre - 39170 SAINT LUPICIN
A	AP	332	Grand Champs	3142	PIANET Jérôme - 83 avenue de la République - 39 300 CHAMPAGNOLE PIANET André - 17 rue Paul Cretin - 39300 CHAMPAGNOLE
A	AP	333	Bas de ville	1270	PIANET épouse VIARD Alexandra - 21 rue de Grand Charmont - 25 600 SOCHAUX
A	AP	334	Grand Champ	12	ARLANDIS Jean-Noël 9 bas de Bille et BRIGOLLE Evelyne - 58 grande rue - 39460 FONCINE LE HAUT T
A	AP	335	Grand Champ	28	Commune de FONCINE LE HAUT - 39460 FONCINE LE HAUT
A	AP	336	Champ Simon	4 974	VALLET Eliane - 10 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AP	337	Champ Simon	833	SCI CHAMP SIMON - 20 grande rue - 39460 FONCINE LE HAUT SCI CHAMP SIMON - 20 grande rue - 39460 FONCINE LE HAUT
A	AR	47	Chasal Vieux	1 014	ROBLIN Yvonne et ROBLIN Hélène épouse CHARRIER - 19 rue Louis Braille - 69 100 VILLERBANNE ROBLIN Yves - 52 A Rue du 23 août 1944 - 69 780 MOINS
A	AR	48	Chasal Vieux	182	ROBLIN épouse MELERO Cécile - 19 Rue Louis BRAILLE - 69 100 VILLERBANNE
A	AR	49	Chasal Vieux	11	BOUVERET Arnaud - 18 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AR	52	Chasal Vieux	862	PROST Aimée - 5 rue de la barre - 39 140 ARLAY
A	AR	53	Chasal Vieux	2 018	MISSEREY Claude - 4N Route Nationale St Ylie - 39 100 DOLE
A	AR	54	Chasal Vieux	668	BOURGEOIS Philippe - Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AR	55	Chasal Vieux	123	GONCALVES Jose et CHRETIEN Martine ep GONCALVEZ - 33 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AR	56	Chasal Vieux	71	BOURGEOIS Philippe - 34 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AR	57	Chasal Vieux	892	GONCALVES Jose et CHRETIEN Martine ep GONCALVEZ - 33 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AR	69	Bas de la Ville	272	SAUVONNET Denis - 4 Chemin des Raquenailles - 25 440 CHENECEY BOUILLON
A	AR	72pp	Bas de la Ville	790*	FOUSSERAU Frank - 56 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT FUMEY-BADOZ Martine - 7 rue Progin - 39300 CHAMPAGNOLE
A	AR	73pp	Bas de la Ville	790*	FUMEY-BADOZ Armelle - Le Vezenay 90 Grande Rue - 25 160 MALBUISSON BOUVERET Arnaud - 18 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT

PPR	Section	N°	Lieu-dit	Surface m2	Propriétaire
A	AR	76	Bas de ville	2 226	VANDELLE Evelyne - 3 rte du Val d'Amour - 39600 ECLEUX LAVENNE Carmen - 1 rue de la république - Station service -39330 MOUCHARD GIRARD Nathalie - 27 rue du Vallon - 94210 La VARENNE ST HILAIRE GIRARD Martine - 11 rte nationale - 95000 CERGY GIRARD Pierre - 98 chemin de chasse - 69600 OULLINS Commune de Foncine le Haut - 58 grande rue - 39 460 FONCINE LE HAUT MISSEREY Claude et COUTERET Nelly ep MISSERAY - 4 route de St Ylie - 39 100 DOLE FERIOT Hélène - 12 rue Romain Rolland - 39100 DOLE CURTENELLE Corinne ep FILLOZ - 14 rue du 11 Novembre - 69230 ST GENIS LAVAL GREGOIRE Isabelle ep FILLOZ - 13 impasse des Coquelicots - 39100 FOUCHERANS DUPREY Emilien et CONTENSUZAS Marie-Line ep DUPREY- 14 le Bas de Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT LANGEL Jean et BERNARD Nathalie ep LANGEL - 1 Villeneuve - 39460 FONCINE LE HAUT MICHAUD Chantal-Chantal ep Boos - 4 rue des Frères Lumière - 39 300 CHAMPAGNOLE MICHAUD Liliane ep Knecht - 13 Avenue Edouard DROZ - 25000 BESANCON BADOZ Mirelle ep Girardot - 24 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT MARINIER Yves - 13 rue des Groux - 92140 CLAMART JEUNET Patricia ep Paysant - 17 Bas de ville - 39 460 FONCINE LE HAUT GRANOTIER Gérard et PONZION Marie ep GRANOTIER - 96 chemin des Fonds - 69110 STE FOY LES LYON Commune de Foncine le Haut - 58 grande rue - 39 460 FONCINE LE HAUT BOUVERET Lise-Noëlle Veuve Monnier-Benoit - 28 Bas de Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT MONNIER-BENOIT Thomas - 1217 Route de la Joux Dessus - Hispano Suza - 39220 PREMANON MONNIER-BENOIT Loïc - Grande rue 64 - 39460 FONCINE LE HAUT MONNIER-BENOIT Vivien -49 Le Bas de Ville - 39460 FONCINE LE HAUT BOUVERET Lise-Noëlle Veuve Monnier-Benoit - 28 Bas de Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT MONNIER-BENOIT Thomas - 1217 Route de la Joux Dessus - Hispano Suza - 39220 PREMANON MONNIER-BENOIT Loïc - Grande rue 64 - 39460 FONCINE LE HAUT MONNIER-BENOIT Vivien -49 Le Bas de Ville - 39460 FONCINE LE HAUT BOUVERET Lise-Noëlle Veuve Monnier-Benoit - 28 Bas de Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT MONNIER-BENOIT Thomas - 1217 Route de la Joux Dessus - Hispano Suza - 39220 PREMANON MONNIER-BENOIT Loïc - Grande rue 64 - 39460 FONCINE LE HAUT MONNIER-BENOIT Vivien -49 Le Bas de Ville - 39460 FONCINE LE HAUT
A	AR	77	Champ Malin	34	
A	AR	78	Champ Malin	97	
A	AR	82	Champ Malin	1670	
A	AR	85	Champ Malin	260	
A	AR	115	Champ du Touillon	1 275	
A	AR	116	Champ du Touillon	1 903	
A	AR	119	Bas de la Ville	486	
A	AR	120	Bas de la Ville	217	
A	AR	125	Champ Malin	1 326	
A	AR	126	Champ Malin	960	
A	AR	135	Champ Malin	66	
A	AR	136	Champ Malin	562	
A	AR	137	Champ Malin	41	
A	AR	138	Champ Malin	1867	

Pour le préfet et par délégation
Le secrétaire général

Stephane CHIPPONI

PPR	Section	N°	Lieu-dit	Surface m2	Propriétaire
A	AR	139	Champ Malin	92	BADOZ Mireille ep Girardot - 24 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AR	140	Champ Malin	5 791	BADOZ Mireille ep Girardot - 24 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AR	141	Champ Poncet	293	MONNIER René - 45 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AR	143	Champ Poncet	176	JOURNOT Jean-Pierre - 13 av. Léon Marchand - 94 320 THIAIS
A	AR	145	Champ Poncet	182	MONNIER René - 45 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AR	146	Champ Poncet	1 008	MONNIER Patrice - 23 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AR	147	Champ Poncet	40	PROST Aimée - 5 rue de la Barre - 39140 ARLAY
A	AR	148	Champ Poncet	828	PROST Aimée - 5 rue de la Barre - 39140 ARLAY
A	AR	153	Champ Poncet	755	MONNIER Jean-Paul - 25 Les Ruines - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AR	155	Champ Poncet	746	JOURNOT Jean-Pierre - 13 av. Léon Marchand - 94320 THIAIS
A	AR	156	Champ Poncet	800	ROLANDO Denis et MOUGET Florence ep ROLANDO- 21 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AR	173	Chasal Vieux	293	PROST Aimée - 5 rue de la Barre - 39140 ARLAY
A	AR	199pp	Chasal Vieux	600	SAUVONNET Denis - Chemin des Raquenailles - 25 440 CHENECEY BOUILLON
A	AR	200	Chasal Vieux	125	Commune de Foncine le Haut - 58 Grande rue - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AR	201	Chasal Vieux	2 061	BOURGEOIS Philippe et MONNIER Brigitte ep BOURGEOIS - 34 Bas de Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AR	202	Chasal Vieux	15	Commune de Foncine le Haut - 58 grande rue - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AR	204	Grande rue	6453	JURABOTEC - 1 Grande rue - 39460 FONCINE LE HAUT
A	AR	205	Champ Malin	2566	PAYSANT Patricia (JEUNET) ep PAYSANT - 15 Bas de Ville - 39460 FONCINE LE HAUT
A	AR	206	Chasal Vieux	614	SCI LES FOUGERES (M. BOUVERET Arnaud) - 18 La Voigière - 39460 FONCINE LE HAUT
A	AR	207	Chasal Vieux	5	BRUEY Pierre-Yves - 32 Bas de Ville - 39460 FONCINE LE HAUT
A	AR	208	Chasal Vieux	213	BOURGEOIS Philippe et MONNIER Brigitte ep BOURGEOIS - 34 Bas de Ville - 39460 FONCINE LE HAUT
A	AR	209	Chasal Vieux	589	BOURGEOIS Philippe et MONNIER Brigitte ep BOURGEOIS- 34 Bas de Ville - 39460 FONCINE LE HAUT
A	AR	210	Chasal Vieux	1	BOURGEOIS Philippe ep MONNIER Brigitte - 34 Bas de Ville - 39460 FONCINE LE HAUT
A	AR	211	Chasal Vieux	822	BRUEY Pierre-Yves - 32 Bas de Ville - 39460 FONCINE LE HAUT
A	AR	212	Chasal Vieux	336	SCI LES FOUGERES (M. BOUVERET Arnaud) - 18 La Voigière - 39460 FONCINE LE HAUT
A	AR	214	Bas de Ville	482	MORIN Denis - 6 rue Jean-Baptiste Weibel - 25220 NOVILLARS
A	AR	218	Bas de Ville	906	AUBERT Christophe - 46 Bas de Ville - 39460 FONCINE LE HAUT
A	AR	220	Bas de ville	3	FUMEY-BADOZ Martine - 7 rue Progin - 39300 CHAMPAGNOLE FUMEY-BADOZ Armelle - Le Vezenay 90 Grande Rue - 25 160 MALBUISSON

Pour le préfet et par délégation
Le secrétaire général
Stéphane CHIPPONI

LE PRÉFET,

PPR	Section	N°	Lieu-dit	Surface m2	Propriétaire
A	AR	221	Bas de ville	48	FUMEY-BADOZ Martine - 7 rue Progin - 39300 CHAMPAGNOLE
A	AR	222	Bas de ville	700	FUMEY-BADOZ Armelle - Le Vezenay 90 Grande Rue - 25 160 MALBUISSON
A	AR	72pp	Bas de la Ville	790*	FUMEY-BADOZ Martine - 7 rue Progin - 39300 CHAMPAGNOLE
A	AR	73pp	Bas de la Ville	790*	FUMEY-BADOZ Armelle - Le Vezenay 90 Grande Rue - 25 160 MALBUISSON
A	AS	40	Champ Pitignet	1 205	MONNIER BENOIT Martial et BLONDEAU Marie-Claude ep MONNIER - 63 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AS	41	Champ Pitignet	88	BERTHET TISSOT Frédéric - 61 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AS	44	Champ Pitignet	262	LECOULTRE Frank - 658 Grande Rue - 39 570 MIREBEL
A	AS	45pp	Champ Pitignet	1902*	LECOULTRE Frank - 658 Grande Rue - 39 570 MIREBEL
A	AS	53	Champ Guerard	341	MONNIER René et BOURGEOIS Brigitte - 45 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AS	54	Champ Guerard	561	MONNIER René - 45 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AS	70	Grange Charnoz	802	MONNIER Jean-Paul - 25 Les Ruines - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AS	71	Grange Charnoz	875	PAGES Daniel - 3 grange Charnoz - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AS	72	Grange Charnoz	345	ARANJO Stéphane et LAPILLONNE Maud ep ARANJO - 1 Grange Charnoz - 39460 FONCINE LE HAUT
A	AS	73	Grange Charnoz	560	MONNIER BENOIT Denis et MICHAUD-FIDEY Chrystel - 5 Grange Charnoz - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AS	85	Bas de la Ville	155	MONNIER Patrice - 23 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AS	89	Champ Pitignet	394	BERTHET TISSOT Frédéric - 61 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AS	91	Champ Pitignet	376	BERTHET TISSOT Frédéric - 61 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AS	92	Champ Pitignet	165	LECOULTRE Frank - 658 Grande Rue - 39 570 MIREBEL
A	AS	97	Grange Charnoz	184	MONNIER BENOIT Denis et MICHAUD-FIDEY Chrystel - 5 Grange Charnoz - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AS	99	Champ Pitignet	176	BERTHET TISSOT Frédéric ep BLONDEAU Marie-Claire ep BERTHET - 61 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AS	101	Champ Pitignet	552	BERTHET TISSOT Frédéric - 61 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AS	103	Champ Pitignet	391	BROCARD Simone Veuve Berthet-Tissot - 57 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT BERTHET TISSOT Nathalie ep Guy - 4 Rue des Vanniers -39 130 MARIIGNY

Stéphane CHIPPONI

Pour le préfet et par délégation
Le secrétaire général
180

LE PRÉFET,

PPR	Section	N°	Lieu-dit	Surface m2	Propriétaire
A	AS	104	Champ Pitignet	1 004	BERTHET TISSOT Frédéric - 61 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AS	123	Champ Pitignet	198	BERTHET TISSOT Frédéric - 61 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	AS	124	Champ Pitignet	3 192	BERTHET TISSOT Frédéric - 61 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	B	36	Pâtûre du Bayard	130	BIAJOUX Alain - 1 chemin de la Côte blanche 25720 BEURE
A	B	38	Pature du Bayard	2982	MUNKA Jean et GUYON Simone ep MUNKA- le Bayard - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	B	46	Pâtûre du Bayard	693	Commune de FONCINE LE HAUT - 58 grande rue - 39460 FONCINE LE HAUT
A	B	47	Pâtûre du Bayard	2947	Commune de FONCINE LE HAUT - 58 grande rue - 39460 FONCINE LE HAUT
A	B	52	Pâtûre du Bayard	1193	Communed FONCINE LE HAUT - 58 grande rue - 39460 FONCINE LE HAUT
A	B	53	Pâtûre du Bayard	931	LEBRASSEUR Floriant - 8 rue de la Louvière - 39380 LA LOYE
A	B	54	Pâtûre du Bayard	952	Commune de FONCINE LE HAUT - 58 grande rue - 39460 FONCINE LE HAUT
A	B	55	Pâtûre du Bayard	921	Commune de FONCINE LE HAUT - 58 grande rue - 39460 FONCINE LE HAUT
A	B	56	Pâtûre du Bayard	987	Commune de FONCINE LE HAUT - 58 grande rue - 39460 FONCINE LE HAUT
A	B	57	Pâtûre du Bayard	1016	BONNET Pascal - 25 rue du bois des caches - 394602 FONCINE LE HAUT
A	B	58	Pature du Bayard	998	VANDELLE Sylvette - 10 Bel Air - 25870 CHATILLON LE DUC
A	B	59	Pature du Bayard	1038	AUBIN Marc et GROSSET-JANIN Audrey ep AUBIN - 21 rue du Bois des caches - 39460 FONCINE LE HAUT
A	B	60	Pature du Bayard	1074	DEVULDER Jean-Pierre et PRALAT Marie-Anne ep DEVULDER - 32 rue jean MOULIN - Le Clos des Pronelles - 59100 ROUBAIX
A	B	61	Pâtûre du Bayard	844	Commune de FONCINE LE HAUT - 58 grande rue - 39460 FONCINE LE HAUT
A	B	62	Pâtûre du Bayard	787	CHARTIER Thierry et LAPASSERIE Claude ep CHARTIER- 35 avenue TRESPOEY - 64000 PAU
A	B	63	Pâtûre du Bayard	602	Commune de FONCINE LE HAUT - 58 grande rue - 39460 FONCINE LE HAUT
A	B	64	Pâtûre du Bayard	1447	Communde de FONCINE LE HAUT - 58 grande rue - 39460 FONCINE LE HAUT
A	B	65	Pâtûre du Bayard	566	HUET Jacques et BOSREDON Marie-France ep HUET- 37 rue de l'Union - 14150 OUISTREHAM
A	B	66	Pâtûre du Bayard	584	DORNIER Claude et CAMPELLO Edwige ep DORNIER- 9 chemin PIOUS PIOUS Les Bastides de Castellias - 13540 PUYRICARD
A	B	67	Pâtûre du Bayard	857	DORNIER ep NEYERS Dominique - 49 rue des CORMIERS - 77690 MONTIGNY-SUR-LOING
A	B	68	Pâtûre du Bayard	958	TOINARD Eric - 27 rue des Tarrots - 39250 CENSEAU
A	B	71	Pâtûre du Bayard	1410	Commune de FONCINE LE HAUT - 58 grande rue - 39460 FONCINE LE HAUT
A	B	72	Pâtûre du Bayard	1103	Commune de FONCINE LE HAUT - 58 grande rue - 39460 FONCINE LE HAUT
A	B	73	Pâtûre du Bayard	1122	SCO COMAIL - 16 rue du Bois des caches - 39460 FONCINE LE HAUT
					Commune de FONCINE LE HAUT - 58 grande rue - 39460 FONCINE LE HAUT
					VILTARD Michel et DUBOIS Albertine ep VILTARD- 9 rue du Bois des caches - 39460 FONCINE LE HAUT

Pour le préfet et par délégation
Le secrétaire général

Stéphane CHIFFONI

LE PRÉFET,

PPR	Section	N°	Lieu-dit	Surface m2	Propriétaire
A	B	74	Pâtûre du Bayard	1062	Commune de FONCINE LE HAUT - 58 grande rue - 39460 FONCINE LE HAUT
A	B	75	Pâtûre du Bayard	847	Commune de FONCINE LE HAUT - 58 grande rue - 39460 FONCINE LE HAUT
A	B	76	Pâtûre du Bayard	935	Commune de FONCINE LE HAUT - 58 grande rue - 39460 FONCINE LE HAUT
A	B	77	Pâtûre du Bayard	794	MOUSSU Alain et DE PAULUS Josette ep MOUSSU - 17 Impasse du Rutillet - 39460 FONCINE LE HAUT
A	B	78	Pâtûre du Bayard	915	PETITJEAN Christophe - 19 impasse du Rutillet - 39460 FONCINE LE HAUT
A	B	79	Pâtûre du Bayard	925	DROMAS Serge et VASLIN Nadine ep DROMAS - 16 rue Jean de THENISSEY - 21560 COUTERNON
A	B	80	Pâtûre du Bayard	1143	COURVOISIER Emmanuel et FAYAT Elodie ep COURVOISIER- 4 impasse COMBERNOZ - 39460 FONCINE LE HAUT
A	B	81	Pâtûre du Bayard	556	Commune de FONCINE LE HAUT - 58 grande rue - 39460 FONCINE LE HAUT
A	B	82	Pâtûre du Bayard	792	BOU André et BERNARD Muriel ep BOU- 5 rue des Courbes - 77580 GUERARD
A	B	83	Pâtûre du Bayard	626	Commune de FONCINE LE HAUT - 58 grande rue - 39460 FONCINE LE HAUT
A	B	84	Pâtûre du Bayard	943	ROUSSET Claude et VION Odile ep ROUSSET - 18 rue du Bois des caches - 39460 FONCINE LE HAUT
A	B	85	Pâtûre du Bayard	1841	Commune de FONCINE LE HAUT - 58 grande rue - 39460 FONCINE LE HAUT
A	B	86pp	Pâtûre du Bayard	280 768	Commune de FONCINE LE HAUT - 58 grande rue - 39460 FONCINE LE HAUT
A	B	87	Pâtûre du Bayard	857	Commune de FONCINE LE HAUT - 58 grande rue - 39460 FONCINE LE HAUT
A	B	89	Pâtûre du Bayard	568	Commune de FONCINE LE HAUT - 58 grande rue - 39460 FONCINE LE HAUT
A	B	90	Pâtûre du Bayard	517	Commune de FONCINE LE HAUT - 58 grande rue - 39460 FONCINE LE HAUT
A	B	91	Pâtûre du Bayard	603	Commune de FONCINE LE HAUT - 58 grande rue - 39460 FONCINE LE HAUT
A	B	92	Pâtûre du Bayard	3034	Commune de FONCINE LE HAUT - 58 grande rue - 39460 FONCINE LE HAUT
A	B	93	Pâtûre du Bayard	1508	Commune de FONCINE LE HAUT - 58 grande rue - 39460 FONCINE LE HAUT
A	B	94	Pâtûre du Bayard	710	Commune de FONCINE LE HAUT - 58 grande rue - 39460 FONCINE LE HAUT
A	B	95	Pâtûre du Bayard	3179	Commune de FONCINE LE HAUT - 58 grande rue - 39460 FONCINE LE HAUT
A	B	96	Pâtûre du Bayard	1152	Commune de FONCINE LE HAUT - 58 grande rue - 39460 FONCINE LE HAUT
A	B	97	Pâtûre du Bayard	253	Commune de FONCINE LE HAUT - 58 grande rue - 39460 FONCINE LE HAUT
A	B	98	Pâtûre du Bayard	229	Commune de FONCINE LE HAUT - 58 grande rue - 39460 FONCINE LE HAUT
A	B	100	Pâtûre du Bayard	1439	Commune de FONCINE LE HAUT - 58 grande rue - 39460 FONCINE LE HAUT
A	B	101	Pâtûre du Bayard	2544	Commune de FONCINE LE HAUT - 58 grande rue - 39460 FONCINE LE HAUT
A	B	102	Pâtûre du Bayard	3077	Commune de FONCINE LE HAUT - 58 grande rue - 39460 FONCINE LE HAUT
A	B	103	Pâtûre du Bayard	5136	Commune de FONCINE LE HAUT - 58 grande rue - 39460 FONCINE LE HAUT
A	B	104	Pâtûre du Bayard	534	Commune de FONCINE LE HAUT - 58 grande rue - 39460 FONCINE LE HAUT
A	B	105	Pâtûre du Bayard	1826	Commune de FONCINE LE HAUT - 58 grande rue - 39460 FONCINE LE HAUT

Pour le préfet et par délégation
Le secrétaire général

Stéphane CHIPPON

PPR	Section	N°	Lieu-dit	Surface m2	Propriétaire
A	B	106	Pâtère du Bayard	844	Commune de FONCINE LE HAUT - 58 grande rue - 39460 FONCINE LE HAUT
A	B	107	Pâtère du Bayard	739	Commune de FONCINE LE HAUT - 58 grande rue - 39460 FONCINE LE HAUT
A	B	108	Pâtère du Bayard	739	Commune de FONCINE LE HAUT - 58 gde rue - 39460 FONCINE LE HAUT
A	B	109	Pâtère du Bayard	682	DENEZE Christine - 14 Rue du Bois des caches - 39460 FONCINE LE HAUT
A	B	110	Pâtère du Bayard	682	BREYSSE Thierry et PARMIN ep BREYSSE - 15 rue de la Cras 21560 ARC SUR TILLE
A	D	1	Vers Chez Putillet	145	COURVOISIER Joel - 7 le Rutillet - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	D	2	Vers Chez Putillet	750	MOULLET Evelyne - 8 le Rutillet - 39 460 FONCINE LE HAUT SOULIER Nicolas - 27 Rue Royale - 25300 CHAFFOIS SOULIER Johann - 11 Les Berthets - 39460 FONCINE LE HAUT SOULIER Marie - 31 Grande rue - 39150 Les Planches en Montagne
A	D	17	Vers Chez Putillet	750	MOULLET Evelyne - 8 le Rutillet - 39 460 FONCINE LE HAUT SOULIER Nicolas - 27 Rue Royale - 25300 CHAFFOIS SOULIER Johann - 11 Les Berthets - 39460 FONCINE LE HAUT SOULIER Marie - 31 Grande rue - 39150 Les Planches en Montagne
A	D	130	Champ Gayet	2 615	Cab Notaires associés Maître BANNAY Guy - 127 rue de la Sous préfecture - BP 121 -73303 St JEAN DE MAURIENNE
A	D	131	Champ Gayet	675	Cab Notaires associés Maître BANNAY Guy - 127 rue de la Sous préfecture - BP 121 -73303 St JEAN DE MAURIENNE
A	D	308	Le Rutillet	1 920	SCI DAMSI - 50 rue Henri Gerard - 21 121 FONTAINE LES DIJON
A	D	477	Champ Gayet	1 160	LOHEZ Alain et LALLEMAND Martine ep LOHEZ -62 le Bas de Ville - 39460 FONCINE LE HAUT
A	D	495	Vers Chez Putillet	132	COURVOISIER Joel - 7 le Rutillet - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	D	497	Vers Chez Putillet	84	Cab Notaires associés Maître BANNAY Guy - 127 rue de la Sous préfecture - BP 121 -73303 St JEAN DE MAURIENNE
A	D	505	Vers Chez Putillet	119	Cab Notaires associés Maître BANNAY Guy - 127 rue de la Sous préfecture - BP 121 -73303 St JEAN DE MAURIENNE
A	D	507	Vers Chez Putillet	82	COURVOISIER Joel - 7 le Rutillet - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	D	509	Vers Chez Putillet	53	Cab Notaires associés Maître BANNAY Guy - 127 rue de la Sous préfecture - BP 121 -73303 St JEAN DE MAURIENNE
A	D	576	Vers Chez Putillet	117	Commune de Foncine le Haut - 58 GRANDE RUE - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	D	577	Vers Chez Putillet	72	COURVOISIER Joel - 7 le Rutillet - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	D	604	Le Rutillet	1640	COURVOISIER Joel - 7 le Rutillet - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	D	579	Vers Chez Putillet	175	Commune de Foncine le Haut - 58 GRANDE RUE - 39 460 FONCINE LE HAUT

Pour le préfet et par délégation
Le secrétaire général
Stéphane CHIPPONI
183

PPR	Section	N°	Lieu-dit	Surface m2	Propriétaire
A	D	580	Vers Chez Putillet	712	COURVOISIER Joel - 7 le Rutillet - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	D	581	Vers Chez Putillet	4	COURVOISIER Joel - 7 le Rutillet - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	D	582	Vers Chez Putillet	2057	COURVOISIER Joel - 7 le Rutillet - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	D	583	Vers Chez Putillet	240	Commune de FONCINE LE HAUT - 58 grande rue - 9460 FONCINE LE HAUT
A	D	584	Vers Chez Putillet	588	COURVOISIER Joel - 7 le Rutillet - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	D	585	Vers Chez Putillet	726	Commune de Foncine-le-Haut - 58 grande rue - 39460 FONCINE LE HAUT
A	D	586	Vers Chez Putillet	949	COURVOISIER Joel - 7 le Rutillet - 39 460 FONCINE LE HAUT
A	D	587	Vers Chez Putillet	228	Commune de Foncine le Haut - 58 grande rue -39 460 FONCINE LE HAUT

VU par le Préfet,
 pour demeurer annexé à son arrêté de ce jour
 LONS-LE-SAUNIER, le **19 MARS 2019**
 LE PRÉFET,

Pour le préfet et par délégation
 Le secrétaire général


 Stéphane CHIPPONI

2.2.2 PPR B

PPR	Section	N°	Lieu-dit	Surface m²	Propriétaire
B	AR	72	Bas de la Ville	888*	FUMEY-BADOZ Martine - 7 rue Progin - 39300 CHAMPAGNOLE
B	AR	73	Bas de la Ville	904*	FUMEY-BADOZ Armelle - Le Vezelay 90 Grande Rue - 25 160 MALBUISSON
B	AR	74	Bas de la Ville	3 819	BOUVERET Arnaud - 18 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
B	AR	75	Bas de la Ville	3 765	MONNIER Jean-Paul - 49 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT MONNIER Jean-Paul - 49 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
B	AR	83	Champ Malin	2 304	VANDELLE Evelyne - 3 rte du Val d'Amour - 39600 ECLEUX LAVENNE Carmen - 1 rue de la république - Station service -39330 MOUCHARD GIRARD Nathalie - 27 rue du Vallon - 94210 La VARENNE ST HILAIRE GIRARD Martine - 11 rte nationale - 95000 CERGY GIRARD Pierre - 98 chemin de chasse - 69600 OULLINS
B	AR	93	Champ Poncet	540	MONNIER-BENOIT Micheline Veuve Journot - 10 B rue Général Leclerc - 39 300 CHAMPAGNOLE
B	AR	149	Champ Poncet	46	JEUNET Jean-Louis et PAGET Paulette - 16 Bas de ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
B	AR	150	Champ Poncet	1 354	JEUNET Jean-Louis et PAGET Paulette ep JEUNET - 16 Bas de ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
B	AR	151	Champ Poncet	26	Commune de Foncine le Haut - 58 grande rue -39 460 FONCINE LE HAUT
B	AR	152	Champ Poncet	574	Commune de Foncine le Haut - 58 grande rue -39 460 FONCINE LE HAUT
B	AR	154	Champ Poncet	1 016	MONNIER Brigitte et Bourgeois Philippe - 34 Bas de Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
B	AR	95pp	Champ Poncet	550*	SAUVONNET Denis - 4 Chemin des Raquenailles - 25 440 CHENECEY BUILLON
B	AR	97pp	Champ Poncet	280*	BERTHET-TISSOT Frederic - 61 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
B	AR	98pp	Champ Poncet	340*	BERTHET-TISSOT Frederic - 61 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
B	AR	99pp	Champ Poncet	1540*	JEUNET Jean-Louis - 16 le Bas de Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
B	D	154pp	Coitard revêt	3870*	BERTHET-TISSOT Frederic - 61 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
B	D	157pp	Coitard revêt	700*	PIARD Pascal - 9 sur la Cote - 39 460 FONCINE LE HAUT
B	D	158pp	Coitard revêt	820*	PIARD Pascal - 9 sur la Cote - 39 460 FONCINE LE HAUT
B	D	161p	Coitard revêt	1480*	FOUSSEREAU Frank - Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
B	D	111	Champs Moniteurs	750	BERTHET-TISSOT Frederic - 61 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
B	D	112	Champs Moniteurs	750	BOUVERET Arnaud - 41 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
B	D	113	Champs Moniteurs	1930	MONNIER Brigitte ep Bourgeois - 34 Bas de Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
B	D	114	Champs Moniteurs	640	MOULLET Daniel - 222 rue Bonrieux - 73300 SAINT JEAN DE MAURIEENNE
B	D	115	Champs Moniteurs	170	VANDELLE Evelyne - 3 rte du Val d'Amour - 39600 ECLEUX LAVENNE Carmen - 1 rue de la république - Station service -39330 MOUCHARD GIRARD Nathalie - 27 rue du Vallon - 94210 La VARENNE ST HILAIRE GIRARD Martine - 11 rte nationale - 95000 CERGY GIRARD Pierre - 98 chemin de chasse - 69600 OULLINS
B	D	116	Champs Moniteurs	170	BERTHET-TISSOT Frederic - 61 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT

Pour le préfet et par délégation
Le secrétaire général

Stéphane CHIPPONI

LE PRÉFET,

PPR	Section	N°	Lieu-dit	Surface m²	Propriétaire
B	D	117	Champs Moniteurs	330	MONNIER Patrice - 23 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
B	D	118	Champs Moniteurs	690	BLONDEAU Roland - 8 sous le Bayard
B	D	119	La Voigière	370	BLONDEAU Gilbert - 20 sous le Rocheret - 39 460 FONCINE LE HAUT
B	D	120	La Voigière	2660	JEUNET Jean-Louis et PAGET Paulette ep JEUNET - 27 rue des Valles - 39 460 FONCINE LE HAUT
B	D	122	La Voigière	2220	JEUNET Jean-Louis et PAGET Paulette ep JEUNET - 16 Bas de ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
B	D	123	La Voigière	620	BERTHET-TISSOT Frederic - 61 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
B	D	124	La Voigière	940	BERTHET-TISSOT Frederic - 61 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
B	D	126	La Voigière	2420	MONNIER Brigitte ep Bourgeois - 34 Le Bas de Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
B	D	127	La Voigière	2010	BOUVERET Arnaud - 41 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
B	D	128	Champ Gayet	310	Cab Notaires associés Maître BANNAY Guy - 127 rue de la Sous préfecture - BP 121 -73303 St JEAN DE MAURIENNE
B	D	129	Champ Gayet	1560	SAUVONNET Denis - 4 chemin de Raquenailles - 25440 CHENECEY BUILLON
B	D	138	Champ Gayet	3230	SAUVONNET Roger - 6 rue du Saugot - 39300 CHAMPAGNOLE
B	D	139	Champ Gayet	2580	Cab Notaires associés Maître BANNAY Guy - 127 rue de la Sous préfecture - BP 121 -73303 St JEAN DE MAURIENNE
B	D	140	Champ Gayet	340	BERTHET-TISSOT Frederic - 61 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
B	D	141	Champ Gayet	185	LOHEZ Alain et LALLEMAND Martine ep LOHEZ - 62 le Bas de Ville - 39460 FONCINE LE HAUT
B	D	142	Champ Gayet	2700	LECOULTRE Frank - 658 Grande Rue - 39 570 MIREBEL
B	D	150	Champ Gayet	255	BERTSCHY Marine - 39 300 CHATELNEUF
B	D	151	Champ Gayet	100	BERTSCHY Marine - 39 300 CHATELNEUF
B	D	478	Champ Gayet	430	FUMEY-BADOZ Martine - 7 rue Progin - 39300 CHAMPAGNOLE
B	D	472pp	Vers Chez Putillet	3440*	FUMEY-BADOZ Armelle - Le Vezelay 90 Grande Rue - 25 160 MALBUISSON
B	D	306	Le Rutillet	1840	MOULLET Evelyne - 8 le Rutillet - 39 460 FONCINE LE HAUT
B	D	307	Le Rutillet	3010	MOULLET Evelyne - 8 le Rutillet - 39 460 FONCINE LE HAUT
B	D	323	Aux Parquettes	800	SOULIER Nicolas - 27 Rue Royale - 25300 CHAFFOIS
B	D	324	Aux Parquettes	2060	SOULIER Johann - 11 Les Berthets - 39460 FONCINE LE HAUT
B	D	325	Aux Parquettes	486	SOULIER Marie - 31 Grande rue - 39150 Les Planches en Montagne
					COURVOISIER Joel - 7 le Rutillet - 39 460 FONCINE LE HAUT
					COURVOISIER Joel - 7 le Rutillet - 39 460 FONCINE LE HAUT
					MONNIER BENOIT Denis - 5 Grange Charnoz - 39 460 FONCINE LE HAUT
					MONNIER BENOIT Denis - 5 Grange Charnoz - 39 460 FONCINE LE HAUT
					Commune - 58 Grande rue 39460 FONCINE LE HAUT

Pour le préfet et par délégation
Le secrétaire général

Stéphane CHIPPONI

PPR	Section	N°	Lieu-dit	Surface m ²	Propriétaire
B	D	326	Aux Parquettes	212	LECOULTRE Frank - 658 Grande Rue - 39 570 MIREBEL
B	D	518	Le Rutillet	63	SCI DAMSI - 50 rue Henri Gerard - 21 121 FONTAINE LES DIJON
B	D	522	Le Rutillet	59	Commune 58 Grande rue 39460 FONCINE LE HAUT
B	D	523	Le Rutillet	3411	JEUNET Jean-Louis et PAGET Paulette ep JEUNET - 16 le Bas de ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
B	D	524	Le Rutillet	73	COURVOISIER Jean-Marie - Place de la Mairie - 39 250 LA FAVIERE
B	D	525	Le Rutillet	5627	COURVOISIER Joel - 7 le Rutillet - 39 460 FONCINE LE HAUT
B	D	526	Le Rutillet	21	BADOZ Mireille ep Girardot - 24 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
B	D	527	Le Rutillet	2457	BADOZ Mireille ep Girardot - 24 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
B	D	528	Le Rutillet	41	Commune de Foncine le Haut - 58 grande rue 39 460 FONCINE LE HAUT
B	D	529	Le Rutillet	4019	Commune de Foncine le Haut - 58 grande rue 39 460 FONCINE LE HAUT
B	D	530	Le Rutillet	70	JEUNET Jean-Louis et PAGET Paulette ep JEUNET - 16 Bas de ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
B	D	531	Le Rutillet	4145	JEUNET Jean-Louis et PAGET Paulette ep JEUNET - 16 Bas de ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
B	D	532	Aux Parquettes	526	COURVOISIER Joel - 7 le Rutillet - 39 460 FONCINE LE HAUT
B	D	533	Aux Parquettes	4692	COURVOISIER Joel - 7 le Rutillet - 39 460 FONCINE LE HAUT
B	D	534	Aux Parquettes	121	MONNIER BENOIT Denis -5 Grange Charnoz - 39 460 FONCINE LE HAUT
B	D	535	Aux Parquettes	559	MONNIER BENOIT Denis - 5 Grange Charnoz - 39 460 FONCINE LE HAUT
B	D	536	Aux Parquettes	56	COURVOISIER Joel - 7 le Rutillet - 39 460 FONCINE LE HAUT
B	D	537	Aux Parquettes	4384	COURVOISIER Joel - 7 le Rutillet - 39 460 FONCINE LE HAUT
B	D	538	Aux Parquettes	104	MONNIER BENOIT Denis -5 Grange Charnoz - 39 460 FONCINE LE HAUT
B	D	539	Aux Parquettes	8936	MONNIER BENOIT Denis - 5 Grange Charnoz - 39 460 FONCINE LE HAUT
B	D	540	Aux Parquettes	20	MONNIER BENOIT Denis - 5 Grange Charnoz - 39 460 FONCINE LE HAUT
B	D	541	Aux Parquettes	3905	MONNIER BENOIT Denis - 5 Grange Charnoz - 39 460 FONCINE LE HAUT
B	D	542	Aux Parquettes	92	BADOZ Mireille ep Girardot - 24 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
B	D	543	Aux Parquettes	1918	BADOZ Mireille ep Girardot - 24 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
B	D	589	Le Rutillet	6045	SCI DAMSI - 50 rue Henri Gerard - 21 121 FONTAINE LES DIJON
B	D	590	Le Rutillet	212	SCI DAMSI - 50 rue Henri Gerard - 21 121 FONTAINE LES DIJON
B	D	591	Le Rutillet	3073	COURVOISIER Joel - 7 le Rutillet - 39 460 FONCINE LE HAUT
B	D	592	Le Rutillet	17	COURVOISIER Jean-Marie - 18 rue Principale - 39 250 LA FAVIERE
B	D	593	Le Rutillet	48	COURVOISIER Jean-Marie - 18 rue Principale - 39250 LA FAVIERE
B	D	484pp	Le Rutillet	2420*	COMBE Michel et VALLET Josiane ep COMBE - 22 rue des Vallets - 39 460 FONCINE LE HAUT
B	D	485 p	Le Rutillet	6670*	JOBARD Gerard - 120 chemin st François, Le Calvaire - 73 500 SAINT ANDRE

Pour le préfet et par délégation
Le secrétaire général

Stéphane CHIPPONI

2.2.3 PPRC

PPR	Section	N°	Lieu-dit	Surface m²	Propriétaire
C	AP	2	Sous le Gros Molard	4 957	JEUNET Jean-Louis et PAGET Paulette - 16 bas de ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	AP	5	Sous le Gros Molard	5 590	MONNIER-BENOIT Jacqueline - la Rochere - 39 300 MONTROND
C	AP	6	La Platiere	2 531	MONNIER-BENOIT André - 11 grande rue - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	AP	7	La Platiere	3 613	PIANET André et ROUSSEAU Solange - 17 rue Paul Cretin - 39 300 CHAMPAGNOLE
C	AP	8	La Platiere	2 358	JEUNET Jean-Louis et PAGET Paulette - 27 rue des Valles - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	AP	9	La Platiere	1 115	JEUNET Jean-Louis et PAGET Paulette - 27 rue des Valles - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	AP	24	Champ Rondet	296	VALLET Jean - 22 rue de l'église - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	AP	25	A la Cote	1 909	DURAND Christine - 30 rue Herman Picaud - 39 300 CHAMPAGNOLE
C	AP	185	Sous le Gros Molard	293	DURAND Christine - 30 rue Herman Picaud - 39 300 CHAMPAGNOLE
C	AP	186	La Platiere	886	PIANET Alexandra - 21 rue de Grand Charmont - 25 600 SOCHAUX
C	AR	61	Bas de Ville	737	PIANET Virginie - 3 rue champ St Pierre 39170 Saint Lupicin
C	AR	64	Bas de Ville	10	BADOZ Mireille ep Girardot - 24 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	AR	65	Bas de Ville	341	FUMEY-BADOZ Martine - 7 rue Progin - 39300 CHAMPAGNOLE
C	AR	66	Bas de Ville	295	FUMEY-BADOZ Martine - Le Vezelay 90 Grande Rue - 25 160 MALBUISSON
C	AR	67	Bas de Ville	695	Electricité de France SA - Tour Winterthur - 102 Terrasse Boieldieu - 92085 PARIS DEFENSE Cedex
C	AR	68	Bas de Ville	642	EDF Réseau Distribution France - Cité Cazeau - BP 56 - Processus fiscalité DO 323 19002 TULLE CEDEX
C	AR	71	Bas de Ville	3432	MONNIER Patrice - 23 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	AR	216	Bas de Ville	598	MONNIER Patrice et TEYSSIER Daniele ep MONNIER- 23 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	AR	219	Bas de Ville	3069	FUMEY-BADOZ Martine - 7 rue Progin - 39300 CHAMPAGNOLE
C	AS	7	Aux Parts	1 050	FUMEY-BADOZ Armelle - Le Vezelay 90 Grande Rue - 25 160 MALBUISSON
C	AS	8	Aux Parts	93	FUMEY-BADOZ Armelle - Le Vezelay 90 Grande Rue - 25 160 MALBUISSON
C	AS	9	Aux Parts	650	BOURGEOIS Emmanuel - 404 Chemin de Rapoutier Dessus - 39520 FONCINE LE BAS
C	AS	10	Aux Parts	2 642	BOURGEOIS Emmanuel - 404 Chemin de Rapoutier Dessus - 39520 FONCINE LE BAS

Pour le préfet et par délégation
Le secrétaire général
Stéphane CHIPPONI

VU par le Préfet,
pour demeurer annexé à son arrêté de ce jour
LEONS-LE-SAUNIER, le 19 MARS 2019
LE PRÉFET,

VU par le Préfet,
pour demeurer annexé à son arrêté de ce jour
LONS-LE-SAUNIER, le 19 MARS 2019
LE PRÉFET,

PPR	Section	N°	Lieu-dit	Surface m²	Propriétaire
C	AS	11	Aux Parts	460	DELNIEPPE Alice - 8 rue des Fontaines - 39460 FONCINE LE HAUT PIARD Marie-Chantal - 160 route de Beauregard - 39130 ETIVAL BLONDEAU-TOINY Daniel - 21 Rue de l'Eglise - 39460 FONCINE LE HAUT TODESCHINI Claudine - 38 Avenue des Turquoises - 25240 PETITE CHAUX VANTOTTI Daniel - 4 Les Bramards - 39460 FONCINE LE HAUT BOURGEOIS Emmanuel - 404 Chemin de Rapouttier Dessus - 39520 FONCINE LE BAS PIARD Pascal - 9 sur la Cote - 39 460 FONCINE LE HAUT PIARD Pascal - 9 sur la Cote - 39 460 FONCINE LE HAUT PIARD Pascal - 9 sur la Cote - 39 460 FONCINE LE HAUT BADOZ Mireille ep Girardot - 24 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT PIARD Pascal - 9 sur la Cote - 39 460 FONCINE LE HAUT VANDELLE Evelyne - 3 rte du Val d'Amour - 39600 ECLEUX LAVENNE Carmen - 1 rue de la république - Station service -39330 MOUCHARD GIRARD Nathalie - 27 rue du Vallon - 94210 La VARENNE ST HILAIRE GIRARD Martine - 11 rte nationale - 95000 CERGY GIRARD Pierre - 98 chemin de chasse - 69600 OULLINS VANDELLE Evelyne - 3 rte du Val d'Amour - 39600 ECLEUX LAVENNE Carmen - 1 rue de la république - Station service -39330 MOUCHARD GIRARD Nathalie - 27 rue du Vallon - 94210 La VARENNE ST HILAIRE GIRARD Martine - 11 rte nationale - 95000 CERGY GIRARD Pierre - 98 chemin de chasse - 69600 OULLINS BERTHET-TISSOT Frederic - 61 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT PIARD Pascal - 9 sur la Cote - 39 460 FONCINE LE HAUT PIARD Pascal - 9 sur la Cote - 39 460 FONCINE LE HAUT Commune de Foncine le Haut - 58 grande rue - 39 460 FONCINE LE HAUT Commune de Foncine le Haut - 58 grande rue - 39 460 FONCINE LE HAUT PIARD Pascal - 9 sur la Cote - 39 460 FONCINE LE HAUT MONNIER BENOIT Martial et BLONDEAU Marie-Claude ep MONNIER- 63 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT PIARD Pascal - 9 sur la Cote - 39 460 FONCINE LE HAUT PIARD Pascal - 9 sur la Cote - 39 460 FONCINE LE HAUT PIARD Pascal - 9 sur la Cote - 39 460 FONCINE LE HAUT BERTHET-TISSOT Frederic - 61 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	AS	12	Aux Parts	358	
C	AS	13	Aux Parts	3 258	
C	AS	14	Aux Parts	1 020	
C	AS	15	Aux Parts	996	
C	AS	16	Aux Parts	2 056	
C	AS	17	Aux Parts	2 016	
C	AS	18	Aux Parts	3 395	
C	AS	19	Aux Parts	2 236	
C	AS	20	Au Delevret	4 930	
C	AS	21	Au Delevret	619	
C	AS	22	Au Delevret	2 051	
C	AS	23	Au Delevret	9	
C	AS	24	Au Delevret	11	
C	AS	25	En haut de la Croix	3 750	
C	AS	26	En haut de la Croix	5 437	
C	AS	27	En haut de la Croix	6 145	
C	AS	28	En haut de la Croix	2 580	
C	AS	29	Coitard Greffier	10 385	
C	AS	30	Champ Pitignet	2 529	

Pour le préfet et par délégation
Le secrétaire général
Stéphane CHIPPONI

Pour le préfet et par délégation

PPR	Section	N°	Lieu-dit	Surface m²	Propriétaire
C	AS	31	Champ Pitignet	3 245	VANDELLE Evelyne - 3 rte du Val d'Amour - 39600 ECLEUX LAVENNE Carmen - 1 rue de la république - Station service -39330 MOUCHARD GIRARD Nathalie - 27 rue du Vallon - 94210 La VARENNE ST HILAIRE GIRARD Martine - 11 rte nationale - 95000 CERGY GIRARD Pierre - 98 chemin de chasse - 69600 OULLINS
C	AS	32	Champ Pitignet	1 216	BADOZ Mireille ep Girardot - 24 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	AS	59	Les Assignals	7 880	PIARD Fabrice - 10 Sur la Côte - 39460 FONCINE LE HAUT
C	AS	60	Les Assignals	2 500	BLONDEAU-TOINY Pierre - 12 Rue COROT - 77540 ROZAY EN BRIE
C	AS	61	Les Assignals	1 600	BLONDEAU-TOINY Pierre - 12 Rue COROT - 77540 ROZAY EN BRIE
C	AS	62	Les Assignals	2 411	BERTHET-TISSOT Frederic - 61 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	AS	63	Les Assignals	4 772	BOURGEOIS Emmanuel - 404 Chemin de Rapoutier Dessus - 39520 FONCINE LE BAS
C	AS	64	Les Assignals	4 051	BOURGEOIS Alexandre - Rue de la Bergere - 39 320 SAINT JULIEN
C	AS	67	Coitard Greffier	1 638	BOURGEOIS Emmanuel - 404 Chemin de Rapoutier Dessus - 39520 FONCINE LE BAS
C	AS	68	Coitard Greffier	1 204	BOUVERET Arnaud - 41 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	AS	74	Grange Charnoz	625	BLONDEAU-TOINY Pierre - 12 RUE COROT - 77540 ROZAY EN BRIE
C	AS	75	Grange Charnoz	7 010	BLONDEAU-TOINY Pierre - 12 RUE COROT - 77540 ROZAY EN BRIE
C	AS	77	Grange Charnoz	1 820	PAGES Daniel - 3 Grange Charnoz - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	AS	78	Grange Charnoz	273	PAGES Daniel - 3 Grange Charnoz - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	AS	79	Grange Charnoz	104	PAGES Daniel - 3 Grange Charnoz - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	AS	80	Grange Charnoz	134	PAGES Daniel - 3 Grange Charnoz - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	AS	88	Grange Charnoz	485	PAGES Daniel - 3 Grange Charnoz - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	AS	90	Champ Pitignet	1 366	BERTHET-TISSOT Frederic - 61 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	AS	93	Champ Pitignet	376	MONNIER BENOIT Martial et BLONDEAU Marie-Claude ep MONNIER - 63 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	AS	100	Champ Pitignet	2 239	MONNIER BENOIT Martial et BLONDEAU Marie-Claude - 63 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	AS	105	Grange Charnoz	273	PAGES Daniel - 3 Grange Charnoz - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	AS	107	Grange Charnoz	647	PAGES Daniel - 3 Grange Charnoz - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	AS	108	Grange Charnoz	14 026	BLONDEAU-TOINY Pierre - 12 RUE COROT - 77540 ROZAY EN BRIE
C	AS	109	Grange Charnoz	359	PAGES Daniel - 3 Grange Charnoz - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	AS	110	Coitard Greffier	40	PAGES Daniel - 3 Grange Charnoz - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	AS	112	Coitard Greffier	1 218	BOURGEOIS Emmanuel - 404 chemin de Rapoutier Dessus 39520 FONCINE LE BAS
C	AS	113	Coitard Greffier	111	PAGES Daniel - 3 Grange Charnoz - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	AS	115	Coitard Greffier	3 578	BLONDEAU-TOINY Pierre - 12 rue Corot - 77540 ROZAY EN BRIE
C	AS	116	Coitard Greffier	11	PAGES Daniel - 3 Grange Charnoz - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	AS	118	Coitard Greffier	3446	BADOZ Mireille ep Girardot - 24 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	AS	119	Grange Charnoz	285	MONNIER BENOIT Denis et MICHAUD-FIDEY Chrystel - 5 Grange Charnoz - 39 460 FONCINE LE HAUT

Le secrétaire général
Stéphane CHIPPO

LE PRÉFET 19 MARS 2019

PPR	Section	N°	Lieu-dit	Surface m ²	Propriétaire
C	AS	120	Grange Charnoz	84	PAGES Daniel - 3 Grange Charnoz - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	AS	121	Grange Charnoz	138	MONNIER BENOIT Denis et MICHAUD-FIDEY Chrystel - 5 Grange Charnoz - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	AS	122	Grange Charnoz	4521	BLONDEAU-TOINY Pierre - 12 rue Corot 77540 ROZAY EN BRIE
C	AS	125	Champ Pitignet	26	BERTHET-TISSOT Frederic - 61 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	AS	126	Champ Pitignet	16366	BERTHET-TISSOT Frederic - 61 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	B	51	Pature du Bayard	1694	Commune de FONCINE LE HAUT - 58 grande rue - 39460 FONCINE LE HAUT
C	D	305	Le Rutillet	3320	COURVOISIER Joel - 7 le Rutillet - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	D	544	Aux Parquettes	63	BERTHET-TISSOT Frederic - 61 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	D	154pp	Coitard revêt	19600*	BERTHET-TISSOT Frederic - 61 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	D	157pp	Coitard revêt	3850*	PIARD Pascal - 9 sur la Cote - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	D	158pp	Coitard revêt	2370*	PIARD Pascal - 9 sur la Cote - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	D	161p	Coitard revêt	2810*	FOUSSEREAU Frank - Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	D	37	Les Bleds	1 420	PIARD Pascal - 9 sur la Cote - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	D	38	Les Bleds	1 570	JOBARD Gerard - Le Calvaire - 120 chemin St François - 73 500 SAINT ANDRE
C	D	39	Les Bleds	2 420	MOULLET Daniel - 222 rue Bonrieux - 73 300 SAINT JEAN DE MAURIENNE
					VANDELLE Evelyne - 3 rte du Val d'Amour - 39600 ECLEUX
C	D	40	Les Bleds	4 615	LAVENNE Carmen - 1. rue de la république - Station service -39330 MOUCHARD GIRARD Nathalie - 27 rue du Vallon - 94210 La VARENNE ST HILAIRE GIRARD Martine - 11 rte nationale - 95000 CERGY GIRARD Pierre - 98 chemin de chasse - 69600 OULLINS
C	D	51	Sous Couleret	6 420	JEUNET Jean-Louis et PAGET Paulette ep JEUNET - 16 Bas de ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	D	52	Sous Couleret	3 610	COURVOISIER Jean-marie - 18 rue principale - 39250 LA FAVIERE
C	D	53	Sous Couleret	3 680	JEUNET Jean-Louis et PAGET Paulette ep JEUNET - 16 le Bas de Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	D	54	Sous Couleret	7 480	Cab Notaires associés Maître BANNAY Guy - 127 rue de la Sous préfecture - BP 121 -73303 St JEAN DE MAURIENNE
C	D	55	Les Esparjoulet	8 450	JEUNET Jean-Louis et PAGET Paulette ep JEUNET - 16 le Bas de Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	D	60	Les Esparjoulet	4 130	MOULLET Daniel - 222 rue Bonrieux - 73300 SAINT JEAN DE MAURIENNE
C	D	73	Chez le Chartreux	2 160	Commune de Foncine le Haut - 58 grande rue - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	D	79	Sur la Chauz	2 500	MOULLET André et FUMEY-BADOZ Jeannine ep MOULLET - 14 les Berthets - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	D	80	Sur la Chauz	5 120	BOUVERET Arnaud - 41 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT270
C	D	81	Sur la Chauz	270	MOULLET André et FUMEY-BADOZ Jeannine ep MOULLET - 14 les Berthets - 39 460 FONCINE LE HAUT270
C	D	82	Sur la Chauz	150	BOUVERET Arnaud - 41 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT270
C	D	83	Sur la Chauz	610	BERTHET-TISSOT Frederic - 61 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	D	84	Sur la Chauz	2 680	BLONDEAU Gilbert - 20 sous le Rocheret - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	D	87	Sur la Chauz	1 810	DURAND Christine ep Brun - 30 rue Herman Picaud - 39 300 CHAMPAGNOLE
C	D	88	Sur la Chauz	4 810	MOULLET André et FUMEY-BADOZ Jeannine ep MOULLET - 14 les Berthets - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	D	89	Sur la Chauz	3 200	MOULLET André et FUMEY-BADOZ Jeannine ep MOULLET - 14 les Berthets - 39 460 FONCINE LE HAUT

Pour le préfet et par délégation
Le secrétaire général
Philippe CHIFFOLENI

PPR	Section	N°	Lieu-dit	Surface m ²	Propriétaire
C	D	90	Sur la Chaux	1 315	REYMOND Arlette - 11 sous le Bayard - 39460 FONCINE-LE-HAUT
C	D	91	Sur la Chaux	4 090	MOULLET Daniel - 222 rue Bonrieux - 73 300 SAINT JEAN DE MAURIENNE
C	D	92	Sur la Chaux	3 075	MOULLET André - 14 les Berthets - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	D	93	Sur la Chaux	1 305	BADOZ Mireille ep Girardot - 24 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	D	94	Sur la Chaux	20	BADOZ Serge - 19 rue des Fontaines - 39460 FONCINE LE HAUT
C	D	95	Sur la Chaux	1 205	REYMOND Arlette - 11 sous le Bayard - 39460 FONCINE-LE-HAUT
C	D	96	Sur la Chaux	2 800	MOULLET André et FUMEY-BADOZ Jeannine ep MOULLET - 14 les Berthets - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	D	97	Sur la Chaux	3 730	JEUNET Jean-Louis et PAGET Paulette ep JEUNET- 16 le Bas de ville - 39 460 FONCINE-LE HAUT
C	D	98	Sur la Chaux	1 960	JEUNET Christiane ep Daloz - 24 grande rue - 39 130 PONT-DE-POITTE
C	D	99	Champs Moniteurs	4240	PROST Raymonde ep JeUNET - 2 rue du Stade - 39 130 CLAIRVAUX-LES-LACS
C	D	100	Champs Moniteurs	2 090	JEUNET Jean-Pierre - 47 route les Grands Prés - 74 370 METZ-TESSY
C	D	102	Champs Moniteurs	4 080	JEUNET Remy - 14 Rue de la Boulois - 90500 MONTBOUOTON
C	D	103	Champs Moniteurs	1 550	BLONDEAU Roland - 8 sous le Bayard
C	D	104	Champs Moniteurs	1 760	BLONDEAU Gilbert - 20 sous le Rocheret - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	D	105	Champs Moniteurs	4 520	BLONDEAU Roland - 8 sous le Bayard
C	D	106	Champs Moniteurs	8 140	BLONDEAU Gilbert - 20 sous le Rocheret - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	D	107	Champs Moniteurs	2 195	BLONDEAU Gilbert - 20 sous le Rocheret - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	D	108	Champs Moniteurs	2 095	MONNIER Patrice - 23 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	D	109	Champs Moniteurs	2 300	BERTHET-TISSOT Frederic - 61 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	D	110	Champs Moniteurs	6 730	BERTHET-TISSOT Frederic - 61 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT

Pour le préfet et par délégation
Le secrétaire général
Stéphane CHAPONI

LE PRÉFET 9 MARS 2019
Pour le préfet et par délégation

Le secrétaire général

Stéphane CHIPPONI
St Jean DE

PPR	Section	N°	Lieu-dit	Surface m²	Propriétaire
C	D	125	Champs Moniteurs	7 760	BOUVERET Marion et Elisa - 41 bas de ville 39460 FONCINE LE HAUT
C	D	132	Champ Gayet	3 520	MONNIER Jean-Paul - 25 Les Ruines - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	D	133	Champ Gayet	1 875	ROBLIN Yvonne - 19 rue Louis Braille - 69 100 VILLEURBANNE
C	D	134	Champ Gayet	2 120	MONNIER Jean-Paul - 25 Les Ruines - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	D	135	Champ Gayet	2 705	SAUVONNET Denis - 4 Chemin des Raquenailles - 25 440 CHENECEY BOUILLON
C	D	136	Champ Gayet	5 980	AUTHIER Nelly - Rue de la Tirerie - La Ferrière -25 370 JOUGNE
C	D	137	Champ Gayet	1 450	AUTHIER Nelly - Rue de la Tirerie - La Ferrière - 25 370 JOUGNE
C	D	143	Champ Gayet	200	BERTHET-TISSOT Marie et Méline - 154 rue du Vivier - 39220 BOIS D'AMONT JEUNET Lucien - 39130 CLAIRVAUX LES LACS BERTHET-TISSOT ep LOUP Josiane - 20 rue de la Besivette - 39600 ARBOIS BERTHET-TISSOT Claude - 4 chemin aux vignes de bien - 25240 RONCHAUX VANDELLE Evelyne - 3 rte du Val d'Amour - 39600 ECLEUX
C	D	144	Champ Gayet	80	LAVENNE Carmen - 1 rue de la république - Station service -39330 MOUCHARD GIRARD Nathalie - 27 rue du Vallon - 94210 La VARENNE ST HILAIRE GIRARD Martine - 11 rte nationale - 95000 CERGY GIRARD Pierre - 98 chemin de chasse - 69600 OULLINS
C	D	145	Champ Gayet	1 520	MONNIER BENOIT Denis - 5 Grange Charnoz - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	D	146	Champ Gayet	7 860	BERTHET-TISSOT Frederic - Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	D	147	Champ Gayet	1 960	BERTHET-TISSOT Frederic - 61 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	D	148	Champ Gayet	2 570	BERTHET-TISSOT Frederic - Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	D	149	Champ Gayet	2 630	MONNIER BENOIT Denis - 5 Grange Charnoz - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	D	152	Coitard Revêt	2 260	BADOZ Mireille ep Girardot - 24 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	D	153	Coitard Revêt	4 110	BERTHET TISSOT Frédéric et BLONDEAU Marie-Claire ep BERTHET-TISSOT - 61 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	D	466	Sur la Chauz	2340	MOULLET André et FUMEY-BADOZ Jeannine ep MOULLET - 14 les Berthets - 39 460 FONCINE LE HAUT MOULLET Evelyne - 8 le Rutillet - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	D	472pp	Vers Chez Putillet	1670*	SOULIER Nicolas - 27 Rue Royale - 25300 CHAFFOIS SOUPLIER Johann - 11 Les Berthets - 39460 FONCINE LE HAUT
C	D	473	Vers Chez Putillet	19 375	SOUPLIER Marie - 31 Grande rue - 39150 Les Planches en Montagne Cab Notaires associés Maître BANNAY Guy - 127 rue de la Sous préfecture - BP 121 -73303 St Jean DE MAURIENNE
C	D	475	Sur la Chauz	560	MOULLET Daniel - 222 rue Bonrieux - 73 300 SAINT JEAN DE MAURIENNE
C	D	476	Sur la Chauz	640	MOULLET Daniel - 222 rue Bonrieux - 73 300 SAINT JEAN DE MAURIENNE
C	D	481	La Voigière	6 880	JEUNET Jean-Luc et POIBLANC sylvie ep JEUNET - 27 rue des Valles - 39460 FONCINE LE HAUT
C	D	482	La Voigière	4 580	PIANET Jérôme - 83 avenue de la République - 39300 CHAMPAGNOLE

PPR	Section	N°	Lieu-dit	Surface m²	Propriétaire
C	D	513	Vers Chez Putillet	69	Cab Notaires associés Maître BANNAY Guy - 127 rue de la Sous préfecture - BP 121 - 73303 St JEAN DE MAURIENNE
C	D	514	Vers Chez Putillet	3 471	Cab Notaires associés Maître BANNAY Guy - 127 rue de la Sous préfecture - BP 121 - 73303 St JEAN DE MAURIENNE
C	D	280	La Tibade	2 625	BERTHET-TISSOT Frederic - 61 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	D	281	La Tibade	2 320	BERTHET-TISSOT Frederic - 61 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	D	282	La Tibade	3 770	BERTHET-TISSOT Frederic - 61 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	D	283	La Tibade	851	BOURGEOIS Emmanuel - Chemin de Rapoutier Dessus - 39520 FONCINE LE BAS
C	D	284	La Tibade	827	PIARD Pascal - 9 sur la Cote - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	D	285	La Tibade	4 580	BERTHET-TISSOT Frederic - 61 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	D	289	La Tibade	1 160	BERTHET-TISSOT Frederic - 61 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	D	290	La Tibade	2 500	BERTHET-TISSOT Frederic - 61 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	D	291	La Tibade	1 580	BERTHET-TISSOT Frederic - 61 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	D	292	La Tibade	4 710	BERTHET-TISSOT Frederic - 61 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	D	294	La Tibade	1 620	JEUNET Jean-Louis et PAGET Paulette ep JEUNET - 16 Bas de Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	D	303	Le Rutillet	3990	COURVOISIER Joel - 7 le Rutillet - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	D	545	Aux Parquettes	22	BERTHET-TISSOT Frederic - 61 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	D	546	La Tibade	24	BOUVERET Arnaud - 41 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	D	547	La Tibade	161	BOUVERET Arnaud - 41 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	D	548	La Tibade	74	BOUVERET Arnaud - 41 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	D	549	La Tibade	2731	BOUVERET Arnaud - 41 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	D	550	La Tibade	1	BERTHET-TISSOT Frederic - 61 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
C	D	551	La Tibade	2479	BERTHET-TISSOT Frederic - 61 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT

VU par le Préfet,
pour demeurer annexé à son arrêté de ce jour
LONS-LE-SAUNIER, le1-9-MARS 2019
LE PRÉFET,

Pour le préfet et par délégation
Le secrétaire général

Stephane CHIPPONI

2.2.4 PPR D

PPR	Section	N°	Lieu-dit	Surface m ²	Propriétaire
D	AN	293	Chez les Valles	9 861	GAEC Jeunet Jean-Luc - 29 les valles 39 460 FONCINE LE HAUT
D	AN	294	Chez les Valles	33 905	JEUNET Jean-Louis et PAGET Paulette - 16 bas de ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	AN	295	Chez les Valles	697	JEUNET Jean-Louis et PAGET Paulette - 16 bas de ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	AN	296	Chez les Valles	267	GAEC Jeunet Jean-Luc 29 les valles - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	AN	297	Chez les Valles	172	JEUNET Jean-Louis et PAGET Paulette - 16 bas de ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	AO	118	Champ Richardet	17 965	JEUNET Jean-Louis et PAGET Paulette - 16 bas de ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	AO	124	Champ Richardet	11 737	MOULLET André - 14 les Berthets - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	AP	3	Sous le Gros Molard	11 650	PIANET Alexandra - 21 rue de Grand Charmont - 25 600 SOCHAUX PIANET Virgine - 1 av Romain Roussel - 39 400 MOREZ
D	AP	4	Sous le Gros Molard	8 195	DURAND Christine - 30 rue Herman Picaud - 39 300 CHAMPAGNOLE
D	AP	10	La Platière	1 410	VALLET Jean - 22 rue de l'église - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	AP	11	La Platière	1 964	JEUNET Jean-Louis et PAGET Paulette - 16 bas de ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	AP	12	La Platière	1 821	MONNIER-BENOIT Jacqueline - la Rochere - 39 300 MONTROND MONNIER-BENOIT André - 11 grande rue - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	AP	13	La Platière	1 946	MONNIER-BENOIT Marie-Louise - 10 le rocheret - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	AP	14	Champ Riche	2 188	JEUNET Jean-Louis et PAGET Paulette - 16 bas de ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	AP	15	Champ Riche	4 347	JEUNET Jean-Louis et PAGET Paulette - 16 bas de ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	AP	16	Champ Riche	3 059	DURAND Christine - 30 rue Herman Picaud - 39 300 CHAMPAGNOLE
D	AP	17	Champ Riche	2 752	JEUNET Jean-Louis et PAGET Paulette - 16 bas de ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	AP	18	Champ Riche	2 226	JEUNET Jean-Louis et PAGET Paulette - 16 bas de ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	AP	19	Champ Rondet	12 065	VALLET Jean - 22 rue de l'église - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	AP	20	Champ Rondet	2 236	JEUNET Jean-Louis et PAGET Paulette - 16 bas de ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	AP	21	Champ Rondet	5 803	JEUNET Jean-Louis et PAGET Paulette - 16 bas de ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	AP	22	Champ Rondet	1 143	JEUNET Jean-Louis et PAGET Paulette - 16 bas de ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	AP	23	Champ Rondet	5 468	VALLET Jean - 22 rue de l'église - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	AP	26	A la Cote	4 745	JEUNET Jean-Louis et PAGET Paulette - 16 bas de ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	AP	27	A la Cote	6 982	VALLET Jean - 22 rue de l'église - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	AP	28	A la Cote	11 645	DURAND Christine - 30 rue Herman Picaud - 39 300 CHAMPAGNOLE
D	AP	29	A la Cote	2 361	JEUNET Jean-Louis et PAGET Paulette - 16 bas de ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	AP	30	A la Cote	17 778	JEUNET Jean-Louis et PAGET Paulette - 16 bas de ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	AP	31	A la Cote	2 000	JEUNET Jean-Louis et PAGET Paulette - 16 bas de ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	AP	32	Champ Carre	227	BOURGOIN Véronique - 8 rue Paul Girod 73 200 ALBERTVILLE
D	AP	33	Champ Carre	1 089	BOURGOIN Véronique - 8 rue Paul Girod 73 200 ALBERTVILLE

Pour le préfet et par délégation
Le secrétaire général

Stéphane CHIPPONI

PPR	Section	N°	Lieu-dit	Surface m ²	Propriétaire
D	AP	34	Champ Carre	3 687	JOBARD André - 39250 FONCINE LE BAS
D	AP	35	Champ Carre	802	Commune de Foncine le Haut - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	AP	36	Champ Carre	8 145	JEUNET Jean-Louis et PAGET Paulette - 16 bas de ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	AP	37	Rue des Vallées	2 743	POIBLANC Sylvie et JEUNET Jean-Luc - 29 Rue des Vallées - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	AP	38	Champ Carre	2 743	JEUNET Jean-Louis et PAGET Paulette - 16 bas de ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	AP	39	Champ Carre	18	Association diocésaine de St Claude * 1B rue du colonel Mahon - 39 000 LONS LE SAUNIER
D	AP	40	Champ Carre	852	JOBARD Monique ep CHALON - 25 120 CERNAY L'EGLISE
D	AP	41	Champ Carre	1 252	JEANNIN Claude - 133 bvd St Michel - 75 005 PARIS
D	AP	42	Champ Carre	2 280	KZIAZYK Leon et BERTHET Jacqueline - 1 rue du Stade - 25 240 MOUTHE
D	AP	43	Champ Carre	672	JEUNET Jean Louis et PAGET Paulette - 16 bas de ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	AP	44	Tete Levée	1 174	BADOZ Mireille ep. GIRARDOT - 24 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	AP	45	Tete Levée	4 825	VALLET Jean - 22 rue de l'église - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	AP	46	Tete Levée	6 380	JEUNET Jean-Louis et PAGET Paulette - 16 bas de ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	AP	50	Tete Levée	211	JEUNET Jean-Louis et PAGET Paulette - 16 bas de ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	AP	51	Tete levée	2 269	ROCHE Michelle - 14 av du Bois de Cramans - 91 770 SAINT VRAIN
D	AP	92	Champ de la Chapelle	127	GEOFFRAY Monique - 8 av Ramolfo Garnier - 91 300 MASSY
D	AP	144	Grand Champ	2 275	PIANET Jérôme - 83 avenue de la république - 39 300 CHAMPAGNOLE
D	AP	187	La Platière	1 201	BADOZ Mireille ep Girardot - 24 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	AP	240	Tête levée	1 178	JOBARD Danielle ep POINTIS - 67 avenue Estienne d'Orves - Le Blue line - 06 000 NICE
D	AP	241	Tete Levée	1 127	SECRETANT Yvette épouse JOBARD - les Cypres - 3 rue de Ripley - 39 000 LONS LE SAUNIER
D	AP	242	Tete Levée	1 359	JOBARD Jacqueline - 32 rue Neuve - 39130 CLAIRVAUX LES LACS
D	AP	243	Tete Levée	1 285	JOBARD Marie ep Frayssé - 18 av de Spy - 21 220 GEVREY CHAMBERTIN
D	AP	244	Tete Levée	1 261	JOBARD Marie ep Fouchard - 5 rue de la Sorne - 39570 VERNANTOIS
D	AP	245	Tete Levée	1 210	JOBARD Nicole - 32 rue Neuve - 39130 CLAIRVAUX LES LACS
D	AP	251	Tete Levée	2 571	JEANNIN Claude ep Leborgne - 133 bvd St Michel - 75 005 PARIS
D	AP	252	Tete Levée	2 571	ROCHE Michelle - 14 av du Bois de Cramart - 91 770 SAINT VRAIN
D	AR	28	La Cote	4 142	ROCHE Denis 45 avenue Gallieni - 91800 BRUNOY
D	AR	91	Champ Poncet	3 063	MONNIER-BENOIT Cyrille - 453 route de St Laurent - 39 520 FONCINE LE BAS
D	AR	94	Champ Poncet	2 132	BADOZ Mireille ep Girardot - 24 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	AR	95	Champ Poncet	1890*	MONNIER-BENOIT Micheline Veuve Journot - 10B rue du Général Leclerc - 39 300 CHAMPAGNOLE
D	AR	97	Champ Poncet	1280*	SAUVONNET Denis - 4 Chemin des Raquenailles - 25 440 CHENECEY BOUILLON
D	AR	98	Champ Poncet	1800*	BERTHET-TISSOT Frederic - 61 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	AR	99	Champ Poncet	3120*	BERTHET-TISSOT Frederic - 61 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	AR		Champ Poncet		JEUNET Jean-Louis - 16 bas de ville - 39 460 FONCINE LE HAUT

Pour le préfet et par délégation
Le secrétaire général

Stéphane CHIPPONI

PPR	Section	N°	Lieu-dit	Surface m²	Propriétaire
D	AR	113	Chasal Vieux	197	JEANNIN Yvonne Veuve ROBLIN - 19 Rue Louis Braille - 69100 VILLEURBANNE CHARRIER Cyrille Hélène - 19 Rue Louis Braille - 69100 VILLEURBANNE ROBLIN Yves - 52 A rue du 23 Août 1944 - 69780 MOINS MELERO Cécile née ROBLIN - 19 rue Louis Braille - 69100 VILLEURBANNE
D	AR	199pp	Chasal Vieux	4 592	SAUVONNET Denis - 4 Chemin des Raquenailles - 25 440 CHENECEY BOUILLON
D	AS	1	Pres Dessus	1 935	BOURGEOIS Emmanuel - 404 Chemin de Rapoutier Dessus - 39520 FONCINE LE BAS
D	AS	2	Pres Dessus	1 135	BOURGEOIS Emmanuel - 404 Chemin de Rapoutier Dessus - 39520 FONCINE LE BAS
D	AS	3	Pres Dessus	279	BOURGEOIS Emmanuel - 404 Chemin de Rapoutier Dessus - 39520 FONCINE LE BAS
D	AS	4	Pres Dessus	1 660	Cab Notaires associés Maître BANNAY Guy - 127 rue de la Sous préfecture - BP 121 - 73303 ST JEAN DE MAURIENNE
D	AS	5	Pres Dessus	1 262	BEJANNIN Colette ep Gagnepain - 4 rue Jacques Cartier - résidence Le St Laurent - 25 300 PONTARLIER
D	AS	6	Pres Dessus	5 985	BOURGEOIS Emmanuel - 404 Chemin de Rapoutier Dessus - 39520 FONCINE LE BAS
D	AS	33	Champ Pitignet	2 080	SAUVONNET Denis - 4 Chemin des Raquenailles - 25 440 CHENECEY BOUILLON
D	AS	34	Champ Pitignet	2 091	BERTHET-TISSOT Frederic - 61 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	AS	35	Champ Pitignet	3 089	Cab Notaires associés Maître BANNAY Guy - 127 rue de la Sous préfecture - BP 121 - 73303 ST JEAN DE MAURIENNE
D	AS	36	Champ Pitignet	3 836	BERTHET-TISSOT Frederic - 61 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	AS	37	Champ Pitignet	2 437	BOURGOIN Véronique - 8 rue Paul Girod - 73200 ALBERTVILLE
D	AS	45	Champ Pitignet	1 902	LECOULTRE Frank - 658 Grande Rue - 39 570 MIREBEL
D	AS	48	Champ Pitignet	433	BOUVERET Arnaud - 41 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	AS	49	Champ Pitignet	394	BOUVERET Arnaud - 41 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	AS	50	Champ Pitignet	415	BADOZ Mireille ep Girardot - 24 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	AS	51	Champ Pitignet	848	BADOZ Mireille ep Girardot - 24 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	AS	52	Champ Pitignet	289	MONNIER Patrice - 23 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	AS	55	Champ Guerard	2 670	MONNIER René - 45 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	AS	56	Champ Guerard	17 900	BERTHET-TISSOT Frederic - 61 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	AS	57	Les Assignals	11 675	BOUVERET Arnaud - 41 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	AS	83	Grange Seche	2 003	BOUVERET Arnaud - 41 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	AS	86	Les Assignals	17 795	PIARD Pascal - 9 sur la Cote - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	AS	87	Les Assignals	2 580	BOUVERET Arnaud - 41 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	AS	96	Grange Seche	28 020	BOUVERET Arnaud - 41 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	D	19	Vers Chez Putillet	95	Cab Notaires associés Maître BANNAY Guy - 127 rue de la Sous préfecture - BP 121 - 73303 ST JEAN DE MAURIENNE
D	D	21	Vers Chez Putillet	2 605	CRETIN Alain - 8 rue des Crêtes - 39 400 MORBIER
D	D	22	Vers Chez Putillet	25	CRETIN Alain - 8 rue des Crêtes - 39 400 MORBIER
D	D	23	Vers Chez Putillet	2 540	JEUNET Jean-Louis et PAGET Paulette ep JEUNET - 16 le Bas de ville - 39 460 FONCINE LE HAUT

Pour le préfet et par délégation
Le secrétaire général
Stéphane CHAPONNI
197

PPR	Section	N°	Lieu-dit	Surface m²	Propriétaire
D	D	24	Vers Chez Putillet	2 385	Cab Notaires associés Maître BANNAY Guy - 127 rue de la Sous préfecture - BP 121 -73303 St JEAN DE MAURIENNE
D	D	25	Vers Chez Putillet	295	Cab Notaires associés Maître BANNAY Guy - 127 rue de la Sous préfecture - BP 121 -73303 St JEAN DE MAURIENNE
D	D	26	Les Bleds	1 540	BERTHET-TISSOT Frederic - 61 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	D	27	Les Bleds	2 490	FOUSSEREAU Frank - 56 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	D	28	Les Bleds	550	FOUSSEREAU Frank - 56 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	D	29	Les Bleds	2 345	Cab Notaires associés Maître BANNAY Guy - 127 rue de la Sous préfecture - BP 121 -73303 St JEAN DE MAURIENNE
D	D	30	Les Bleds	5 000	PIARD Pascal - 9 sur la Cote - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	D	31	Les Bleds	1 125	FUMEY-BADOZ Gilbert - 2 rue Fleurier - 39300 HAMPAGNOLE
D	D	32	Les Bleds	565	MOULLET Daniel - 222 rue Bonrieux - 73 300 SAINT JEAN DE MAURIENNE
D	D	33	Les Bleds	1 250	MOULLET André et FUMEY-BADOZ Jeannine ep MOULLET - 14 les Berthets - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	D	34	Les Bleds	2 030	PIARD Pascal - 10 sur la Cote - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	D	35	Les Bleds	1 220	PIARD Pascal - 9 sur la Cote - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	D	36	Les Bleds	2 030	PIARD Pascal - 9 sur la Cote - 39 460 FONCINE LE HAUT
					VANDELLE Evelyne - 3 rte du Val d'Amour - 39600 ECLEUX
D	D	41	Les Bleds	25	LAVENNE Carmen - 1 rue de la république - Station service -39330 MOUCHARD GIRARD Nathalie - 27 rue du Vaillon - 94210 La VARENNE ST HILAIRE GIRARD Martine - 11 rte nationale - 95000 CERGY GIRARD Pierre - 98 chemin de chasse - 69600 OULLINS
D	D	42	Les Bleds	538	BADOZ Mireille ep Girardot - 24 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	D	43	Les Bleds	1 131	BADOZ Mireille ep Girardot - 24 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	D	44	Les Bleds	410	MOULLET Daniel - 222 rue Bonrieux - 73 300 SAINT JEAN DE MAURIENNE
D	D	45	Les Bleds	2 460	PIARD Pascal - 9 sur la Cote - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	D	46	Les Bleds	820	JEUNET Jean-Louis et PAGET Paulette ep JEUNET - 16 le Bas de Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	D	47	Les Bleds	2 765	Cab Notaires associés Maître BANNAY Guy - 127 rue de la Sous préfecture - BP 121 -73303 St JEAN DE MAURIENNE
D	D	48	Les Bleds	1 425	FOUSSEREAU Frank - 56 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	D	49	Les Bleds	3 145	DURAND Christine ep Brun - 30 rue Herman Picaud - 39 300 CHAMPAGNOLE
D	D	50	Sous Couleret	11 680	JEUNET Jean-Louis et PAGET Paulette ep JEUNET - 16 Bas d eVille - 39 460 FONCINE LE HAUT BLONDEAU Roland - 8 Sous le Bayard - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	D	57	Les Esparjoulet	10 040	BLONDEAU Gilbert - 20 sous le Rocheret - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	D	58	Les Esparjoulet	3 325	BLONDEAU Roland et JOBARD Suzanne ep BLONDEAU - 8 Sous le Bayard - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	D	59	Les Esparjoulet	4 235	BLONDEAU Roland - 8 Sous le Bayard - 39 460 FONCINE LE HAUT BLONDEAU Gilbert - 20 sous le Rocheret - 39 460 FONCINE LE HAUT

Pour le préfet et par délégation
Le secrétaire général 198

Stéphane CHIPPONI

LE PRÉFET 9 MARS 2019

Pour le préfet et par délégation

PPR	Section	N°	Lieu-dit	Surface m ²	Propriétaire
D	D	61	Les Esparjoulet	3 230	BLONDEAU Roland - 8 Sous le Bayard - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	D	62	Les Esparjoulet	2 040	BLONDEAU Gilbert - 20 sous le Rocheret - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	D	101	Champ Monteurs	1 280	MOULLET André et FUMEY-BADOZ Jeannine ep MOULLET - 14 les Berthets - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	D	155	Coitard revêt	3 740	MONNIER Patrice - 23 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	D	156	Coitard Revet	2 030	JOBARD Gerard - Le Calvaire 120 chemin St François - 73500 SAINT ANDRE
D	D	159	Coitard Revet	2 620	PIARD Pascal - 9 sur la Cote - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	D	160	Coitard Revet	3 350	PIARD Pascal - 9 sur la Cote - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	D	469	Vers Chez Putillet	1 385	JOBARD Gerard - Le Calvaire - 120 chemin saint François - 73500 SAINT ANDRE
D	D	499	Vers Chez Putillet	117	JEUNET Jean-Louis et PAGET Paulette ep JEUNET - 16 Bas de ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	D	500	Vers Chez Putillet	92	Cab Notaires associés Maître BANNAY Guy - 127 rue de la Sous préfecture - BP 121 -73303 St JEAN DE MAURIENNE
D	D	501	Vers Chez Putillet	31	COURVOISIER Joel - 7 le Rutillet - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	D	502	Vers Chez Putillet	112	COURVOISIER Joel - 7 le Rutillet - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	D	503	Vers Chez Putillet	25	Cab Notaires associés Maître BANNAY Guy - 127 rue de la Sous préfecture - BP 121 -73303 St JEAN DE MAURIENNE
D	D	504	Vers Chez Putillet	385	Cab Notaires associés Maître BANNAY Guy - 127 rue de la Sous préfecture - BP 121 -73303 St JEAN DE MAURIENNE
D	D	511	Vers Chez Putillet	160	COURVOISIER Joel - 7 le Rutillet - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	D	512	Vers Chez Putillet	2 470	COURVOISIER Joel - 7 le Rutillet - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	D	515	Vers Chez Putillet	1	Cab Notaires associés Maître BANNAY Guy - 127 rue de la Sous préfecture - BP 121 -73303 St JEAN DE MAURIENNE
D	D	516	Vers Chez Putillet	4	Cab Notaires associés Maître BANNAY Guy - 127 rue de la Sous préfecture - BP 121 -73303 St JEAN DE MAURIENNE
D	D	517	Vers Chez Putillet	3 450	Cab Notaires associés Maître BANNAY Guy - 127 rue de la Sous préfecture - BP 121 -73303 St JEAN DE MAURIENNE
D	D	260	Grande Piece	5 530	JOBARD Roland et RENAUD Jeannine ep JOBARD - 4 Voisiney Sauvonnet - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	D	263	Grande Piece	9 340	BOURGEIS Emmanuel - 404 Chemin de Rapoutier Dessus - 39520 FONCINE LE BAS
D	D	264	Grande Piece	140	BOURGEIS Emmanuel - 404 Chemin de Rapoutier Dessus - 39520 FONCINE LE BAS
D	D	265	Grande Piece	145	BOURGEIS Emmanuel - 404 Chemin de Rapoutier Dessus - 39520 FONCINE LE BAS
D	D	266	Grande Piece	1 163	Cab Notaires associés Maître BANNAY Guy - 127 rue de la Sous préfecture - BP 121 -73303 St JEAN DE MAURIENNE
D	D	267	Grande Piece	1 155	BEJEANNIN Colette ep Gagnepain - 4 rue Jacques Cartier - Résidence le ST LAURENT -25300 PONTARLIER
D	D	268	Grande Piece	24 190	BOURGEIS Emmanuel - 404 Chemin de Rapoutier Dessus - 39520 FONCINE LE BAS
D	D	269	Grande Piece	4 428	BOURGEIS Emmanuel - 404 Chemin de Rapoutier Dessus - 39520 FONCINE LE BAS
D	D	270	Grande Piece	2 440	POUX Roseline ep Jacques - Au Village - 39 250 DOYE

Le secrétaire général
S. CHIPPONI

PPR	Section	N°	Lieu-dit	Surface m ²	Propriétaire
D	D	271	Grande Piece	13 560	POUX Roseline ep Jacques - Au Village - 39 250 DOYE
D	D	272	Grande Piece	3 470	JOBARD Gerard - 120 chemin St François - le Calvaire - 73 500 SAINT ANDRE
D	D	273	Grande Piece	570	POUX Roseline ep Jacques - Au Village - 39 250 DOYE
D	D	274	Grande Piece	6 750	Commune de Foncine le Haut - 58 grande rue -39 460 FONCINE LE HAUT
D	D	275	Grande Piece	3 750	BEJEANNIN Colette ep Gagnepain - 4 rue Jacques Cartier - 25 300 PONTARLIER
D	D	276	La Tibade	1 965	JACQUES Roseline - Rue st Claire - 39250 DOYE
D	D	277	La Tibade	1 575	FOUSSEREAU Frank - 56 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	D	278	La Tibade	3 590	LOCQUEGNIES Olivier - Chemin D'HIRMONT - 25700 MATHAY
D	D	279	La Tibade	7 785	LECOULTRE Yannick - 1 rue de la Combe - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	D	295	La Tibade	1 455	BERTHET-TISSOT Frederic - 61 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	D	296	La Tibade	1 515	SAUVONNET Denis - Chemin des Raquenailles - 25 440 CHENECEY BOUILLON
D	D	297	La Tibade	1 710	BERTHET-TISSOT Frederic - 61 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	D	298	La Tibade	3 520	PIARD Fabrice - 10 Sur la Côte - 39460 FONCINE LE HAUT
D	D	299	La Tibade	1 760	BOURGEOIS Emmanuel - Chemin de Rapoutier Dessus - 39520 FONCINE LE BAS
D	D	300	La Tibade	17 240	FOUSSEREAU Frank - 56 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	D	301	La Tibade	840	FOUSSEREAU Frank - 56 Bas de la Ville - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	D	484pp	Le Rutillet	6095*	COMBE Michel et VALLET Josiane ep COMBE - 22 rue des Vallets - 39 460 FONCINE LE HAUT
D	D	485 p	Le Rutillet	7880*	JOBARD Gerard - 120 chemin st François, Le Calvaire - 73 500 SAINT ANDRE

VU par le Préfet,
pour demeurer annexé à son arrêté de ce jour
LONS-LE-SAUNIER, le1-9-MARS-2019
LE PRÉFET,

Pour le préfet et par délégation
Le secrétaire général

Stéphane CHIPPONI

200

B.E. CAILLE - HYDROGEOLOGUES - 39 150 PRÉNOVEL



Qualité de l'eau

Unité de Gestion et d'Exploitation
ADD.COMM. DE FONCINE LE HAUT

LE PRÉFET,

Pour le préfet et par délégation
Le secrétaire général

Stéphane CHIPPONI

Synthèse 2017 / UDI FONCINE LE HAUT

CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA DISTRIBUTION

EXPLOITANT	Régie
RESSOURCE	Ressource karstique
PERIMETRES DE PROTECTION	En cours
TRAITEMENT	Désinfection à l'eau de Javel et aux ultra-violets
POPULATION DE L'UNITE DE DISTRIBUTION	1490

QUALITE BACTERIOLOGIQUE DE L'EAU DISTRIBUEE EN 2017

Nombre total d'analyses réalisées en 2017 et représentatives de l'eau distribuée	14
Nombre d'analyses non conformes attestant d'une pollution microbiologique présentant un risque sanitaire	1
Nombre d'analyses non satisfaisantes attestant d'un dysfonctionnement ou de l'absence de traitement	0

EVOLUTION DES BILANS BACTERIOLOGIQUES SUR LES DERNIERES ANNEES

Bilans	2015	2016	2017
% d'analyses non conformes	9%	8%	7%

SOUS PRODUITS DE LA DESINFECTION DANS L'EAU DISTRIBUEE POUR L'ANNEE 2017

Paramètres	Unités	Valeurs de qualité	Nombre d'analyses	Nombre d'analyses ne respectant pas les valeurs de qualité	Moyenne	Maximum
Chlore résiduel libre	mg/l	absence d'odeur ou de saveur désagréable guide: 0,05 à 0,3	8	3	0,09	0,20
Bioxyde	mg/l	guide: < 0,15	0			
Chlorites (bioxyde)	mg/l	0,2	0			
Trihalométhanes (chlore)	µg/l	100	1	0	10,1	10,1

LIMITES DE QUALITE PHYSICO-CHIMIQUE DE L'EAU DISTRIBUEE POUR L'ANNEE 2017

Paramètres	Unités	Limites de qualité	Nombre d'analyses	Nombre d'analyses supérieures à la limite de qualité	Moyenne	Maximum
Nitrates	mg/l	50 mg/l	2	0	4,3	4,6
Pesticides	µg/l	0,1 µg/l par molécule	0			
		0,5 µg/l total pesticides	0			
HAP	µg/l	0,1 µg/l	1	0	0,0	0,0

REFERENCES DE QUALITE PHYSICO-CHIMIQUE DE L'EAU DISTRIBUEE POUR L'ANNEE 2017

Paramètres	Unités	Références de qualité	Nombre d'analyses	Nombre d'analyses ne satisfaisant pas aux références de qualité	Moyenne	Maximum
pH	unité pH	[6,5 - 9]	11	0	7,6	8,1
Conductivité à 25 °C	µS/cm	[200 - 1100]	11	0	380,5	421,0
Dureté	°F	aucune	2	sans objet	19,0	19,2
Turbidité	NFU	2	11	1	0,7	2,1
Ammonium	mg/l	0,1 ou 0,5 si naturel	11	0	0,00	0,02
Matière Organique	mg/l	2	2	0	1,26	1,30
Aluminium	µg/l	200	1	0	19,0	19,0
Fer	µg/l	200	2	0	31,0	45,0
Manganèse	µg/l	50	1	0	0,0	0,0



Qualité de l'eau Synthèse 2017

VU par le Préfet,
pour demeurer annexé à son arrêté de ce jour
LONS-LE-SAUNIER, le ~~19~~ 19 MARS 2019
LE PRÉFET,

**Unité de gestion et d'exploitation
ADD.COMM. DE FONCINE LE HAUT**

Pour le préfet et par délégation
Le secrétaire général

Stéphane CHIRPONI
Secrétaire de l'Agence

Le contrôle sanitaire de la qualité de l'eau est réalisé par le service Santé Environnement de l'Agence Régionale de Santé

Avis de l'ARS sur la qualité de l'eau distribuée en 2017 sur les unités de distribution

FONCINE LE HAUT

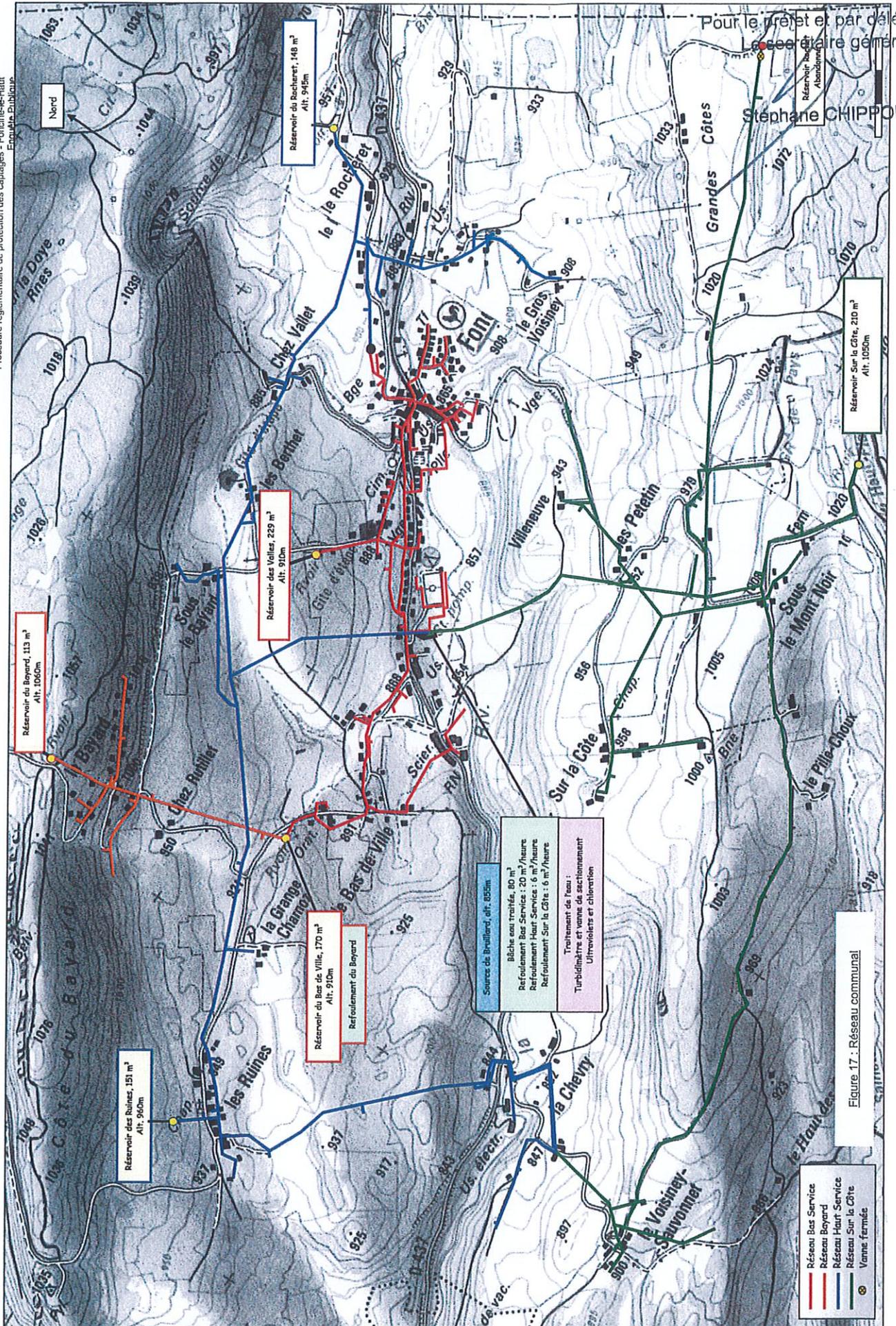
L'eau distribuée sur votre réseau a présenté en 2017:

- ▣ des contaminations ponctuelles.
- ▣ une turbidité ponctuellement supérieure à la valeur réglementaire pouvant entraîner l'inefficacité d'un traitement de simple désinfection.
- ▣ des taux de chlore irréguliers.
- ▣ des teneurs en substances toxiques conformes et respectant les limites de qualité.
- ▣ des teneurs en substances indésirables satisfaisantes et respectant les références de qualité.
- ▣ une dureté élevée (eau dure).

La qualité de l'eau distribuée est globalement satisfaisante.

Le contrôle de la désinfection devra être renforcé. L'installation d'un traitement de filtration avant distribution est recommandée.

Procédure réglementaire de protection des captages - Foncine-le-Haut
 Eau de Publique



Pour le préfet et par déléation
 Secrétaire général
Stéphane CHIPPONI